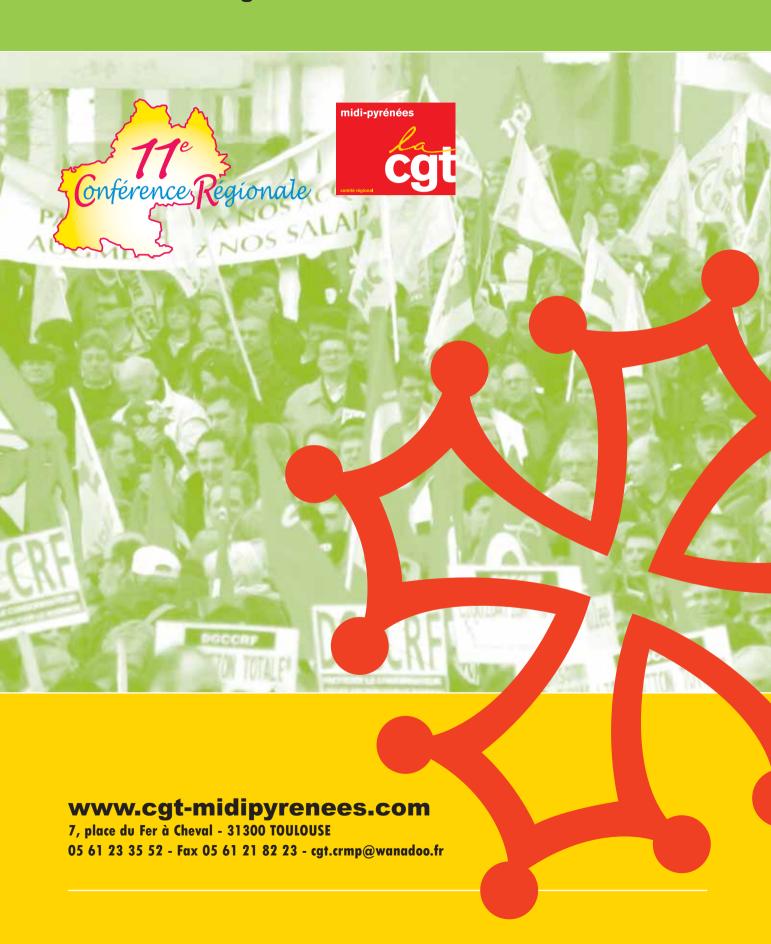
COMPTE RENDU

Conférence Régionale - Auch 15 & 16 novembre 2010







70, bd Matabiau, BP 70\$1, 31069 Toulouse Cedex 7 Tél. 0 810 131 111 (prix d'un appel local)

Toulouse - Centre ville - 8, place de la Trinité, 31000 Toulouse Tél. 05 62 88 26 00

Bagnères-de-Bigorre











SOMMAIRE

BIENVENUE (extraits)	EMPLOI - FORMATION	
par David AYLIES	PROFESSIONNELLE par José RODRIGUEZ	
Secrétaire Général de l'Union Départementale du Gers	animateur du aroune de travail	
	régional "Emploi - Formation"	22
INTERVENTION	DISCUSSION	
D'OUVERTURE (extraits)	BERRONE Thierry	
par Roger-Pierre LEMOUZY	PAGES Maryse - VIGUIER Julien	23
	TOURISME - LOISIRS - CULTU par Corinne SALABERT	RE
CONNAISSANCE DE MIDI-PYRÉNÉES	responsable commerciale de l'association de tourisme so	_
par Philippe MOITRY	la CGT Midi-Pyrénées 	₋ 25
Secrétariat Régional	EUROPE - INTERNATIONAL par Philippe MOITRY	
DISCUSSION	animateur de l'activité "Europe - International" au	Comité
LOPEZ Antoine - BEAUVAIS Christian PASTRE Lionel - DESANTI Lina	Régional ————————————————————————————————————	26
"VIVRE ET TRAVAILLER PARTOUT EN MIDI-PYRÉNÉES" Services Publics - Emploi - Territoire - Transports par Marie-Laurence BERTRAND animatrice du groupe de travail régional "Services Publics"	40 ANS DU COMITÉ RÉGIONA Table ronde animée par Martine BERNARD-ROIGT Présidente de l'IRHS de Midi-Pyrénées L'OUTIL RÉGIONAL	_27
	Qualité de vie syndicale - Syndicalisation	
DISCUSSION	par Yannick LEQUENTREC	
SAUVIER Jean-Claude - HEBERT Alain BEAUDOIN Boris - SORIA Eric	Secrétariat Régional	_30
BEDOU Brigitte	DISCUSSION	
•	PAGES Maryse - PETRACHI Xavier	
PROTECTION SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL	AGRAIN Jean-François - LOPEZ Antoine	_32
(extraits)	CONCLUSIONS	
par Alain GIACOMEL	par Roger-Pierre LEMOUZY	
pour le groupe de travail régional "santé-travail"		35
DISCUSSION	LE NOUVEAU	
PETRACHI Xavier - GUINLE Yolande	COMITÉ RÉGIONAL	36
DOUSSEAU François - MAREK Jacques	8	- 30
SOIRÉE FRATERNELLE	MOTION DE LA 11° CONFÉRENC RÉGIONALE CGT	CE
ET HOMMAGES	MIDI DVDÉNÉEC	37

Mot de bienvenue (extraits)

par David AYLIES

Secrétaire Général de l'Union Départementale du Gers

Chères et chers camarades,

Permettez-moi, au nom de l'Union Départementale des syndicats CGT du Gers, de vous souhaitez la bienvenue à Auch, dans cette salle du Mouzon, pour notre 11° Conférence Régionale. Si c'est un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui, c'est aussi une immense émotion.

Une émotion vive car un camarade qui aurait dû être des nôtres va particulièrement nous manquer. Bernard Salles, secrétaire général de l'USR, membre de la Commission Exécutive et du Bureau de l'UD du Gers nous a quittés à la fin du mois d'octobre. Et il m'était impensable de vous accueillir sans avoir une pensée pour lui et pour Emilie, son épouse et notre camarade. Une émotion également plus personnelle, car j'ai été élu Secrétaire Général de l'UD du Gers en octobre 2009. Je suis donc le petit dernier. Et entre la mise en œuvre des orientations départementales et confédérales, la conduite du mouvement social et la préparation de notre Conférence Régionale, vous conviendrez que la première année de ce premier mandat ne fut pas de tout repos ni pour moi, ni pour les camarades qui se sont investis! J'avoue m'être demandé durant ces derniers mois comment j'allais pouvoir assurer la bonne tenue de la Conférence et mener de front la lutte intense que nous venons de vivre: la réponse est simple, et c'est toujours la même, l'engagement des camarades qui font la CGT.

Je tiens d'ailleurs à cet instant à saluer toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour l'organisation de notre Conférence Régionale, autour du responsable de l'équipe d'organisation, Pierrot Amilhat. N'hésitez pas à solliciter les camarades de l'équipe d'organisation qui seront présents durant les deux jours, y compris sur les produits et traditions gersoises! Vous trouverez ainsi dans votre sacoche une mignonnette d'Armagnac d'un producteur de Cravencères, M. Expert.

Ce Gers qui vous accueille aujourd'hui est à l'image de la région Midi-Pyrénées. Un territoire d'arts, de cultures, d'histoires, de traditions et de savoir-faire. Un terroir où il fait bon vivre, où la couleur des paysages et les jeux de lumières naturels n'ont d'égal que les saveurs de notre cuisine partagée entre amis, entre camarades. Une terre d'où les femmes et les hommes ont toujours su tirer le meilleur .../...

Tout comme les autres départements de la région, le Gers se meurt de la proximité de la métropole toulousaine, la région se meurt de la gloutonnerie insatiable de sa principale agglomération. Le Gers c'est 185 000 habitants dont 35 % sont des retraités ; c'est 9 % de chômeurs déclarés dont le tiers ont entre 18 et 25 ans ; c'est le déséquilibre entre les jeunes qui partent faire des études à Toulouse et dont très peu reviennent travailler dans le Gers. Mais c'est aussi 98 % des entreprises qui ont moins de 20 salariés alors que ces entreprises concentrent 50 % de l'emploi .../...

Le Gers est à ce point devenu une aire de services de Toulouse que maintenant, il est quasiment impossible de parler de déve-



loppement industriel sans parler d'aéronautique, de sous-traitance bien évidemment!.../...

Le droit salarial et syndical est une lutte constante ; la syndicalisation est une course d'obstacle. Mais rien n'entache notre détermination, surtout que nous enregistrons de vraies victoires non seulement en terme de droit mais aussi en terme de syndicalisation et de création de bases nouvelles. La Cgt du Gers s'est ainsi positionnée comme un acteur, et non un partenaire, du développement local ; je vous rassure, personne ne nous a invité, on s'est invité dans le débat tout seul ! Et même si nous n'en sommes qu'au début, les propositions de la CGT sont écoutées car elles sont portées par des salariés, pour les salariés.

Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées, thème central de notre 11° Conférence Régionale, prend tout son sens pour le Gers, surtout à la veille de la réforme des collectivités territoriales contre laquelle nous lutterons, avec j'espère, un peu plus d'efficacité que la lutte contre la RGPP. Vivre et travailler mais pas n'importe comment, pas à n'importe quel prix.../...

La crise, c'est la crise d'un capitalisme financier, arrogant, outrancier, totalitaire; ce système n'a plus d'avenir et la solution, c'est nous ! C'est ce qui doit guider nos débats au cours des deux jours de cette 11° Conférence Régionale.

L'ambition que nous sommes l'espoir, que les orientations de notre Comité Régional traduisent la volonté des salariés de Midi-Pyrénées, portées par nos Unions Départementales et nos professions. Le Comité Régional est notre outil, c'est l'outil de toute la CGT de Midi-Pyrénées. C'est pourquoi nous avons souhaité cette Conférence Régionale, parce que nous sommes une organisation démocratique, où l'échange et le débat sont un préalable à toute décision. Parce que les enjeux pour nos territoires sont les mêmes et que nous devons échanger sur l'articulation, la coordination et l'impulsion d'orientations communes dans un esprit de solidarité.

Parce que plus particulièrement dans cette période de luttes, un temps de rencontre, de débats, de réflexions est un moment précieux pour que les camarades apprécient ce que chacun a pu réaliser, ce que tous ensemble nous avons déjà réalisé ; et que nous mesurions ensemble tout ce qu'il nous reste à faire.

Mes camarades,

En participant aussi nombreuses et nombreux à notre 11° Conférence Régionale, nous démontrons toute l'importance d'un outil régional CGT, nous confortons l'intérêt d'un tel événement pour toute la CGT de Midi-Pyrénées.

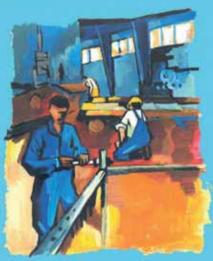
C'est une immense fierté pour l'Union Départementale du Gers de vous accueillir aujourd'hui.

Je vous souhaite de bons travaux, mais aussi un bon séjour au cœur de la Gascogne gersoise.



Comprendre l'organisation du travail, élaborer des propositions qui engagent des transformations durables conjuguant travail et santé

> Depuis plus de vingt ans, Emergences se place au service des salarié(e)s, de leurs représentant(e)s, élu(e)s ou mandaté(e)s et met à leur disposition des outils essentiels.



Expert CHSCT agréé auprès du Ministère du Travail, agréé pour la formation des membres des CHSCT, agréé pour la formation économique des membres des CE

Des formations

- > Pour exercer pleinement vos prérogatives d'élu(e)s,
- > Pour comprendre les transformations du travail,
- > Pour appréhender et prévenir efficacement les risques professionnels.

Des expertises CHSCT

- > Pour analyser les situations réelles de travail,
- > Pour étudier toutes les informations disponibles,
- > Pour qualifier durablement vos avis,
- > Pour légitimer la parole et le vécu des salarié(e)s.

Des équipes pluridisciplinaires

> Ergonomes, sociologues, psychologues, formateurs, juristes, économistes..., qui interviennent dans toutes les branches professionnelles et se déplacent en tout lieu du territoire.



Emergences « Le Méliès » 261, rue de Paris 93556 Montreuil Cedex

Tél: +33(0)1 55 82 17 30 Expertises (17 50) Formation (17 40) Etudes (17 60)

Fax: +33(0)1 55 82 17 65 http://www.emergences.fr









Intervention

d'ouverture (extraits)

par Roger-Pierre LEMOUZY Secrétaire Régional

Chères et chers camarades.

Pour commencer, je tiens à remercier les camarades du Gers qui en un temps record ont installé dès 5 h 00 ce matin cette salle afin de permettre aux 190 délégués de travailler dans de très bonnes conditions.

La préparation de la conférence a été en plein mouvement social, je tiens à remercier les organisations de la CGT qui en faisant le lien luttes et préparation de celle-ci, ont permis la réussite par la participation des délégués, nous sommes 190. Dans cette période, ce n'est pas à sous estimer.

Comme l'a indiqué David dans son discours de bienvenue, d'importantes luttes nationales, régionales et locales ont eu lieu dans ce département.

Je citerai en exemple la lutte et le rassemblement régional devant la cour d'appel le 24 juin 2008 à AGEN contre le licenciement de Juliette Rabia, licenciée pour avoir exercé son mandat syndical chez LECLERC, elle a été réintégrée. C'est une victoire!

Elaborer un bon diagnostic de la dégradation de la condition salariale en région est indispensable bien entendu, mais en lien avec le reste du monde du travail et des retraités, afin de construire comme perspective d'avenir une autre organisation sociale et économique de la société.

En effet depuis notre dernière conférence régionale la situation des salariés du fait de la politique réactionnaire du gouvernement SARKOZY et du MEDEF s'est fortement dégradée au niveau national et au niveau régional.

Les mesures anti sociales se sont succédées: HS défiscalisées, "abandon des 35 h", augmentation du chômage et progression du travail précaire dévalorisation du travail et mise en concurrence des salariés.

Tout cela est dû à la crise systémique. .../...

Au niveau régional, la fermeture de l'entreprise MOLEX est révélatrice de ce système où le seul objectif est la rentabilité financière au détriment même des lois françaises.

Ils ont mené une lutte exemplaire et nous saluons leur combat. Cette année le groupe a réalisé des bénéfices records de 54 millions d'euros pour le trimestre précédent, a versé plus de 14% de dividendes aux actionnaires.

L'acharnement de la direction envers 2 camarades continue, aujourd'hui à l'heure où je vous parle, Denis Parisse est auditionné par le commissariat, le 18 c'est au tour de Guy PAVAN. Qui sont les délinquants, les voyous ? Les salariés qui se sont

Qui sont les délinquants, les voyous ? Les salariés qui se sont battus pour défendre l'outil de travail, ou la direction qui refuse de financer le PSE!

C'est scandaleux!

Les MOLEX pourront toujours compter sur la CGT pour lutter contre cette injustice! .../...

La répression anti syndicale est devenue monnaie courante. \ldots / \ldots



Les conséquences de la crise.

Avec un pillage de la masse salariale sans précédent et ses effets nocifs qui s'accélèrent en chaîne : ralentissement de la consommation des ménages (voir surendettement) qui entraîne un tassement de la production et des investissements. Ce tassement débouche sur des suppressions d'emplois quand ce n'est pas la fermeture d'entreprises et le cercle infernal se relance... Du bâtiment à l'automobile, toute l'économie est concernée.

Le massacre de l'emploi public, tant par la réduction massive de celui-ci dans les fonctions publiques, territoriales, hospitalières et d'Etat (le plus grand plan social), que dans ce qui reste des entreprises publiques (La Poste et la SNCF notamment).

La casse industrielle conduit a une importante baisse de l'emploi salarié industriel pour notre région qui n'en représente que 14 % (moins 6%).

Pour contrer cette insécurité sociale au service du capital de nombreuses luttes ont eu lieu dans notre région :

Les Continental, toujours en lutte, Freescale, Dynamics (Castres), Pivaudran (Lot), Avelana (Ariège), Bosch et SAM (Aveyron), la Moulasse (St-Girons), Tembec (St-Gaudens) et Bouyer, la clinique du Pont des Chaumes, sans oublier les agents de l'hôpital psychiatrique d'Auch qui se sont battus contre la politique de la direction qui voulait réduire les coûts en supprimant des postes au détriment des besoins des populations et du personnel.

Des axes essentiels pour résoudre la crise.

1. Par une augmentation massive et générale des salaires pour l'ensemble des salariés du privé comme du public ; cette augmentation serait fondée sur le respect de leur qualification et de leur grade.

Notre rôle est de peser dans les entreprises sur les NAO.

Cette question des salaires est décisive, c'est d'elle que dépendra en particulier la relance de la consommation.

2. Par un fort développement de la propriété publique.

Il s'agit là encore d'un axe important socialement, économiquement, et idéologiquement.

Economiquement, parce qu'il s'agit d'un moyen radical pour réduire le champ d'action du capital et ses exigences de rentabilité.

Socialement, car c'est le seul moyen de promouvoir une véritable égalité de traitement entre les usagers dans des secteurs décisifs de la vie de chacun. Toutes les prétendues "délégations de service public" ont fait la preuve de leur incapacité à offrir cette égalité de traitement ;

Nous proposons un pôle public financier ce qui permettrait une meilleure répartition de la richesse. .../...

Retraites.

Depuis le début de l'année les mouvements sociaux dans un cadre unitaire, démontrent un profond mécontentement et de la colère. Les manifestations n'ont cessé de s'amplifier, au plus fort



se sont plus de 250 000 manifestants recencés dans notre région.

Il est évident que nous avons été la locomotive des luttes, je pense grâce au tryptique que nous avions décidé au CCN de janvier sur emploi, salaire, retraite.

Nous avons gagné la bataille de l'opinion publique avec 70% d'opinion favorable au mouvement. Des actions en chaines (manif, barrage routier etc..) ont eu lieu dans la durée. Je pense que là ou on a été en difficulté, c'est dans les entreprises pour créer les conditions unitaires et faire vivre les cahiers revendicatifs .../...

L'évolution des territoires.

Tout d'abord, je concentrerai mon propos sur l'évolution et l'appréciation de la situation dans les territoires.

Il est impératif de connaître la situation dans les territoires. Avec leurs évolutions et leurs compétences.

Il est nécessaire d'être en capacité de faire partager ces évolutions dans les syndicats, les structures territoriales, les structures professionnelles .../...

C'est à partir des évolutions territoriales qui bouleversent notre pratique syndicale que le Comité Régional a décidé de mener un projet syndical : "vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées" .../...

Il prend tout son sens, il est pertinent pour arracher des acquis en territoire.

Pour le Comité Régional CGT le développement de l'industrie et des emplois dans ce secteur de l'économie est une question décisive car elle permet non seulement la création de richesse mais également le développement des services, des infrastructures, des grands équipements qui l'accompagne.

Ainsi il est possible pour les populations de vivre et de travailler là où elles le décident car elles y ont un emploi et l'accès aux Services Publics.

Le rôle du groupe de travail régional "Emploi industriel-Territoires" a été d'animer un travail de réflexion, de proposition, pour imposer des alternatives de développement régional à partir d'un état des lieux de la situation économique, des besoins des salariés et de la population de Midi-Pyrénées.

La CGT a lancé un grand débat dans le pays sur l'industrialisation de la France. Depuis plusieurs années, les politiques indus-



trielles de la France et de notre région n'ont pas échappé à la règle, avec des plans sociaux et des fermetures d'usines.

Ce ne sont pas les pseudos reconversions d'anciens sites industriels qui ont permis de relancer l'industrie.

Les Etats Généraux de l'Industrie ont commencé en novembre 2009, dans notre région. .../...

Les participants ont débattu des 5 propositions portées par la CGT pour permettre le développement d'une véritable politique industrielle.

Le 22 octobre à l'appel de la CGT seule, ce sont plus de 30 000 manifestants (350 pour notre région avec un train spécial) qui ont défilé dans les rues de Paris pour demander que des débats sur l'enjeu industriel soient organisés dans les régions ainsi qu'au niveau national.

Cette action a servi de point d'appui pour être offensifs pour la mise en place des Etats Généraux de l'Industrie (EGI).../...

Nos propositions ont été entendues, mais pas actées. Alors se pose la question essentielle, comment les salariés vont-ils se les approprier pour infléchir les choix ?

Nous avons décliné lors des EGI notre démarche de force de propositions et d'action car nous avons organisé une manif régionale le 19 janvier 2010, jour de la réunion conclusive des Etats Généraux de l'Industrie (EGI). .../...

Les défis pour peser sur les choix politiques en région.

Pour cela, il est indéniable que nous devons déployer nos forces. Il me semble que nous devons établir dans chaque collectif un diagnostic précis de la situation économique, politique et sociale des territoires concernés, et ensuite, faire un état des lieux de nos forces syndicales présentes, qui parfois regroupent plusieurs syndicats, plusieurs professions, plusieurs Unions Locales et Unions Départementales.

Notre projet syndical:

Une campagne décidée par le Comité Régional de septembre 2008 pour développer une démarche autour de projets revendicatifs au cœur des 18 zones d'emploi de notre région. Plusieurs initiatives ont été réalisées autour de cette ambition : Mécanic Vallée, Couserans.

En toute humilité, nous étions en phase et surtout pas déconnectés de la réalité car la résolution 6 du Congrès Confédéral va dans ce sens "les territoires sont l'objet d'enjeux structurants" une autre citation "les territoires doivent donc s'affirmer comme lieux essentiels de construction revendicative".

C'est à partir des décisions du Comité Régional et du 49° congrès que nous devons amplifier notre démarche en lien avec les syndicats.

Elles nous invitent à travailler dans les territoires pour peser sur les choix politiques, à s'appuyer sur les syndicats, UL et UD à travers les conférences territoriales interprofessionnelles des syndicats pour acter la meilleure structure pour être efficace.



Nous avons réfléchi comment à partir des luttes dans les entreprises, nous allons nourrir ce profond mécontentement et le faire encore grandir.

C'est pourquoi notre Comité Régional a validé de travailler à partir des bassins d'emploi, de créer les conditions d'un développement plus important des luttes solidaires, de les faire converger pour favoriser un rapport de force plus grand qui gagne des conquêtes sociales!

Dans ce contexte où l'emploi est au cœur des préoccupations des salariés de Midi-Pyrénées, ne doit-on pas construire une démarche syndicale associant un travail collectif (CGT, salariés)?

Lorsqu'un maillage territorial est réalisé avec l'ensemble des acteurs, des résultats positifs sont au rendez vous :

Tel est le cas sur le territoire de Mécanic Vallée, ce sont 260 entreprises et 15 706 emplois. La CGT est implantée dans 19 entreprises avec 441 syndiqués en 2007 aujourd'hui 591. L'activité est essentiellement basée dans trois filières : l'aéronautique, l'automobile, la mécanique.

Ce projet de travailler sur ce territoire est venu de la région CGT de la métallurgie associant les ULs, les Uds et les 2 Comités Régionaux.

Ensemble, nous avons réalisé 2 initiatives inter-régionales, une le sommet social à Figeac en 2009, l'autre à Brive cette année. Au-delà de créer une convention collective de la métallurgie interrégionale, proposition CGT, notre démarche dépasse les filières, nous travaillons un projet revendicatif territorial regroupant :

- Les propositions d'un CIE aéro (80% entreprise de moins 50 salariés)
- La formation syndicale sur ce territoire.
- Le transport collectif transversal de Brive à Rodez.
- La GPEC
- La création de dialogue social.

Soit on développe une politique économique et sociale en région répondant ainsi aux besoins des salariés et des populations, soit c'est la poursuite de ce qui se passe aujourd'hui, une politique au service des actionnaires, avec comme conséquence la casse des Services Publics et la perte de notre industrie, accompagnée par les politiques publiques et c'est une région qui se fragilise économiquement et socialement.

Comme nous l'avions évoqué lors de notre 10e Conférence



Régionale, notre région a des atouts par la diversité de ses ressources industrielles, notre ambition c'est de faire prendre conscience aux salariés que d'autres choix sont possibles.

L'emploi salarié dans notre région se concentre dans le pôle Toulousain qui représente 49% des emplois régionaux.

L'industrie aéronautique, par son activité, engendre de la mono industrie. Ceci ne peut nous satisfaire pour notre économie, même s'il elle développe de l'emploi sur des territoires par le biais de la sous-traitance, il y a un risque.

Pour avoir une région équilibrée, il faut développer la diversité industrielle. Nous avons des exemples en la matière, quand un territoire est essentiellement basé sur la mono industrie, et que par des décisions politiques, les usines disparaissent, il en découle des fermetures de services publics.

Moins de Services Publics égale : moins d'activités économiques, moins d'emplois, ou bien moins d'emplois industriels, c'est moins d'activité économique qui participe à moins de Services Publics, c'est un cercle vicieux.

D'où la nécessité de travailler autour de l'emploi et de porter la campagne revendicative sur le thème "vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées" travailler par bassin d'emploi pour élaborer, avec les salariés des projets revendicatifs en territoire sur la thématique de l'emploi, cela conditionne toute notre vie.

Tel est l'enjeu de notre Conférence Régionale.

La résolution 1 propose de "Créer une animation dans chaque bassin d'emploi pour le développement des filières dans les territoires, mettre en place une animation régionale d'impulsion de notre activité en territoire".

L'outil régional au service d'une démarche.

Il s'avère que l'activité revendicative des comités régionaux a évolué, nous sommes passés d'une activité institutionnelle à une activité revendicative en territoire. .../...

Dans ce contexte, cela nous pose la question de la pertinence des lieux d'interventions dans la CGT, il nous semble que c'est l'approche territoriale et professionnelle qui va être le liant avec les professions et les territoires, et c'est cette démarche qui va nous permettre d'être plus efficace dans notre syndicalisme.

Ce travail d'une coopération territoire profession pour élaborer les revendications à partir des bassins d'emploi est pertinent et efficace, nous avons travaillé de cette façon en amont de notre conférence.

Cela démontre que notre démarche et notre outil sont bien appréciés et permettent de travailler ensemble, profession et territoire, pour assurer le succès des initiatives dans les départements..../.... L'outil régional tel qu'il a été validé par les délégués lors de la précédente conférence régionale à Colomiers, a permis aux Unions Départementales, aux responsables régionaux des professions et aux responsables des bassins d'emploi de travailler et de décider ensemble.

Il est évident que cela nous a permis d'être mieux armés pour affronter les défis.



Ainsi l'activité régionale de la CGT s'est trouvée démultipliée par l'élargissement de la mise en place des groupes de travail régionaux, les débats en leur sein en ont fait des lieux actifs de propositions d'initiatives en prise directe avec les problématiques et les luttes des salariés (AFPA, aides à domicile, les États Généraux de l'Industrie, la charte FISO).

Les groupes de travail régionaux ont été un appui.

Ils ont permis plusieurs initiatives d'actions et de propositions soumises au Comité Régional.

Le groupe de travail emploi-territoire, avait travaillé sur des actions et des propositions concrètes sur le développement des filières que ce soit sur la filière bois papier, sur le textile et sur l'aéronautique, donc nous ne partons pas de rien.

Le groupe de travail Cancéropole, a réalisé plusieurs initiatives, un 4 pages, à ce sujet nous revendiquions une gare pour que les salariés accèdent au site, le Président Malvy a repris notre proposition et il a créé une halte.../...

Le groupe de travail Services Publics a organisé un forum sur les conséquences de la RGPP en région.

Le groupe de travail transport, nous avons eu une présentation de la convention TER. Il a travaillé dans le cadre de la saisine du CESR avec l'UL de Castres et l'UD du Tarn sur la 2 fois 2 voies Toulouse/Castres.

Le groupe de travail santé-travail, a impulsé la démarche d'organiser des forums dans chaque département, pour porter les questions de protection sociale, de santé au travail, d'aide aux personnes et de politique publique de santé, en lien avec la nécessite de trouver des réponses collectives aux besoins des populations.

Il est programmé 2 journées d'étude les 20 et 21 janvier 2011 avec les administrateurs CGT.

Nous avons pu mettre en place un collectif régional des médecins du travail \ldots / \ldots

Pour conclure, j'ai parlé dans mon rapport des défis et des enjeux qui sont devant nous.

Après les débats de 2 jours, nous devons demain sortir de cette conférence avec plus de certitude sur le "travailler ensemble".

Telle est la condition essentielle pour avoir une CGT en région force de propositions et d'actions.

Merci et place aux débats.









Auch 15 et 16 novembre 2010

Connaissance

de Midi-Pyrénées

par Philippe MOITRY Secrétariat Régional

Bien connaître la réalité des territoires et ses évolutions pour développer une activité régionale de la CGT et construire une démarche revendicative répondant aux besoins des populations et des salariés est essentiel.

Présentation d'un diaporama sur la réalité sociale et économique de Midi-Pyrénées (en quelques chiffres) :

- Plus vaste région de France (8,3% de la surface du territoire)
- 2 837 500 habitants au 1er janvier 2008 (4,5% de la population métropolitaine)
- Croissance de la population deux fois plus importante qu'en France métropolitaine (reste l'une des régions la moins densément peuplée)
- Population fortement concentrée autour de la capitale régionale (la Haute-Garonne compte 43% des habitants de Midi-Pyrénées)
- Estimation de la population de Midi-Pyrénées en 2030 de 3 327 051 habitants

Le salariat de Midi-Pyrénées

Midi-Pyrénées compte 992 193 salariés (Source INSEE décembre 2009) répartis sur 18 bassins d'emploi.

- 17 223 dans l'agriculture
- 148 695 dans l'industrie
- 69 483 dans la construction
- 135 092 dans le commerce
- 621 700 dans les services

En vingt ans l'emploi salarié en Midi-Pyrénées a augmenté de 251 000. Seule l'industrie perd des emplois (10 000 en vingt ans).

Le nombre de salariés du tertiaire augmente de façon importante (250 000 en vingt ans).

Cette évolution du salariat, avec la casse des emplois à statuts, au bénéfice du développement d'autres précaires et moins qualifiés, modifie complètement le paysage social et économique de Midi-Pyrénées.

Autre spécificité de Midi-Pyrénées : 49,65% de l'emploi salarié est concentré en Haute-Garonne.

Les salariés de la Fonction Publique

- 215 729 salariés en Midi-Pyrénées (Source DGAFP 31 décembre 2007)
- Fonction Publique d'Etat : 93 122
- Fonction Publique Territoriale : 79 963
- Fonction Publique Hospitalière : 42 644

Le nombre de fonctionnaires a diminué de 12 292 (5,39%) en 3 ans

Le pourcentage de salariés de la Fonction Publique en Midi-Pyrénées est de 21,7%.



Les entreprises de Midi-Pyrénées

- 75 836 entreprises en Midi-Pyrénées.
- 44,13% des entreprises de la région sont situées en Haute-Garonne.
- 10,3% des salariés travaillent dans des entreprises de plus de 500 salariés qui ne représentent que 0,09% des entreprises de Midi-Pyrénées.
- 58,1% des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés qui représentent 97,31% des entreprises de Midi-Pyrénées.

L'emploi en Midi-Pyrénées

- 9,3% de taux de chômage au $2^{\rm e}$ semestre 2010 (Moyenne nationale 9,3%), avec de grandes disparités selon les départements et les bassins d'emploi (de 4,1% à 11,4%).
- 24 645 équivalents temps plein de salariés intérimaires (Source DRTEFP décembre 2009), soit moins 20,8% par rapport à 2008.



LOPEZ Antoine

Secrétaire Général de l'UD 82

Effectivement, comme le propose Roger-Pierre dans son rapport, le 2 décembre peut constituer un appel, un rassemblement régional contre la répression syndicale, le jour ou moi et Jean, nous sommes assignés au tribunal à Montauban.

Nous sommes de plus en plus confrontés à ces problématiques et le rôle de toutes les structures de la CGT est de créer des solidarités autour des camarades qui en sont victimes.

Cela m'amène à faire le lien avec les questions de dialogue social, pour aborder la nécessité d'engager dans la CGT une réflexion sur le contenu revendicatif qu'on doit donner au dialogue dans les différentes et nombreuses instances qui sont mises en place par les pouvoirs publics. Il est urgent aussi de réfléchir à notre conception du dialogue social, face à un gouvernement qui le cantonne à une simple concertation (comme sur le dossier retraite).

On doit donner l'objectif au dialogue social d'imposer la prise en compte des revendications des salariés.

Cela m'amène aussi à aborder les questions de la représentativité, car la loi d'août 2008 a modifié en profondeur notre environnement concernant l'unité et on a vu les conséquences que cela a induit sur les stra-

tégies syndicales des différentes confédérations, notamment dans le conflit des retraités concernant les relations sociales dans les entreprises, avec une exploitation maximale des aspects négatifs de la loi par le MEDEF.

Dans les UD, on est confronté à de nombreuses contestations des désignations de délégués syndicaux pour empêcher la mise en place du syndicat dans les entreprises.

Sur l'ensemble de ces questions liées au dialogue social, nous avons besoin d'échanger et de décider de stratégies collectives.

BEAUVAIS Christian

CE UD 32 - Retraité

La ruralité vantée du Gers oblige des activités : économiques, culturelles, humaines, démocratiques ou alors, c'est un désert.

L'énergie des Hommes et des Femmes est le seul moteur, tout ce qui les relient entre eux, c'est la Nation. Résister, c'est créer, c'est rêver, c'est construire on doit refuser la concurrence entre les territoires pas l'horizontal en opposition au vertical.

Le Tram à Toulouse ne gêne en rien la réouverture de la ligne de chemin Agen, Auch.

On ne peut pas continuer à changer les panneaux du nombre de morts sur la route RN 21 sans rien faire sur la ligne Auch/Toulouse c'est positif mais la ligne Agen/Auch devient incontournable. Des propositions mettent des relais dans les départements sur les questions économiques pour aider le Comité Régional pour se faire entendre de l'Etat et des élus régionaux, nous ne sommes pas un supplément d'âme. Nous sommes l'âme et les bras de la région et de la France.

PASTRE Lionel

CE UD 81 - CE Confédérale - CGT Labo FABRE

Je vais intervenir sur le travail du groupe régional Cancéropole. Rapidement, ce groupe est constitué des syndicats CGT Sonofi, labo Fabre, CHU, Clinique Claudius Regaud, Inserm, CNRS, UD 31, UL Mirail et Comité Régional. Dès le départ, on a amené nos revendications sur l'emploi, la dépollution des ballastrières, l'accueil des futurs salariés sur le site (parking, crèche), les transports, un comité inter-entreprise, un CHSCT de site, etc...

Car, à terme, 4000 Salariés seront sur le site. Malheureusement, notre crainte initiale se justifie aujourd'hui. On va vers des déplacements de salariés et non vers des créations d'emploi.



Nos revendications ne sont pas entendues (hormis un arrêt train à Langlade avec un gros travail des Cheminots). Comment la CGT pèse dans les décisions régionales?

Cohen (Président de l'association Cancéropole) ne verrait pas d'un mauvais œil la présence syndicale dans la gouvernance. On l'a sollicité. On verra la suite.

Concernant l'argent public le labo Fabre a reçu 100 millions d'euros de crédit d'impôt recherche en 2 ans et a fait un PSE en R&D...

On a besoin de lisibilité sur ces sommes.

Enfin concernant la recherche privée et la recherche publique, on perd le savoir-faire de la recherche fondamentale (publique) au détriment de la recherche appliquée. De plus en plus de contrats sont passés entre Inserm, CNRS, etc. Et les labos privés. On est sur de la recherche lucrative... Soyons vigilants!

DESANTI Lina

Secrétaire QVS UD 82

Je rebondis sur l'intervention précédente. Je voudrais souligner tout le travail syndical engagé et qui a permis de gagner l'opinion.

Il nous faut mesurer l'évolution entre le mois de mai ou 50% de la population était pour la réforme présentée par le gouvernement et dès le mois de septembre nous avons gagné par notre engagement militant que 70% de la population rejette cette réforme.

3 millions de salariés dans la rue c'est sans précédant, c'est donc bien dans un mouvement gagnant que nous sommes engagés. La loi ne sera mise en application qu'au mois de juillet 2011.

Cela nous laisse encore du temps pour la retirer.

Enfin je voudrais souligner que nous sommes plus que jamais dans une situation ou le corps militant de la CGT doit mettre en avant nos propositions nationales sur le Nouveau Statut du Salarié et la Sécurité Sociale professionnelle et que des NAO par exemple doivent être incluses. Nous devons porter plus que jamais et gagner sur la revendication du NSTS dans l'entreprise, mais plus largement par bassin d'emploi et en territoire, c'est un gage de donner toute sa place au salarié avec au cœur de la société l'homme et la femme et non pas la finance.

" Vivre et travailler

partout en Midi-Pyrénées

Services Publics, Emploi - Territoire - Transports par Marie-Laurence BERTRAND

animatrice du groupe de travail régional "Services Publics"

Durant ces 3 dernières années, Midi-Pyrénées, comme tous les territoires du pays, a subi de profondes transformations.

En premier lieu, en raison de la crise économique et financière, dont les conséquences sur le tissu industriel de la région commencent à peine à se mesurer, notamment concernant les PME et PMI. La crise aggrave les difficultés économiques de la région que nous identifions et dénonçons depuis de nombreuses années : stagnation de l'emploi industriel, délocalisations, spécialisation de l'économie, concentration des activités sur le bassin toulousain... pour n'en citer que quelques uns. Notre région bénéficie pourtant d'atouts considérables liés autant à l'histoire économique et sociale de Midi-Pyrénées, qu'à la qualification des salariés. Ce sont ces atouts ainsi que nos propositions pour une autre politique industrielle, que nous avons portés lors des EGI qui se sont déroulés l'année dernière.

En second lieu, parce que l'ensemble des Services Publics (nous persistons à les appeler ainsi, quelque soit la nature de l'opérateur, public ou privé) fait l'objet de restructurations intenses tendant à leur regroupement et, bien sûr, à leur marchandisation. Le secteur des transports en est un bon exemple : que ce soit dans les secteurs ferroviaires, routiers, aériens ou fluviaux, nous faisons le constat d'une insuffisance (en volume comme en qualité) des infrastructures conduisant à une surcharge des territoires métropolitains et une désertification des territoires plus ruraux. Au final, le risque existe d'un enclavement profond de notre région, pénalisant l'activité économique et la vie des habitants.

Enfin, parce que la réformite aigue dont est atteint le gouvernement Sarkozy modifie en profondeur à la fois l'organisation du territoire, la nature des politiques publiques, et les conditions matérielles et financières de leur réalisation. La RGPP, la loi HPST, et la réforme des collectivités territoriales sont loin de n'être que des outils de réorganisation des services de l'Etat et des collectivités territoriales. Elles sont intimement liées et participent d'une même logique :

- la recherche d'économies systématiques pour faire correspondre les finances publiques aux impératifs du pacte de stabilité européen.
- Une conception centralisée voire autocratique du pouvoir. La traduction de ces politiques sur le territoire de Midi-Pyrénées conduit à une remise en cause d'un équilibre déjà fragile du territoire régional : le risque de concentration des activités et donc de l'emploi sur l'aire métropolitaine toulousaine s'accompagne d'une réorganisation des Services Publics supprimant les structures de proximité (en nombre et en compétences).

Pour résumer, les salariés de Midi-Pyrénées et leur famille se voient imposer une façon de vivre, au travail comme dans leur vie quotidienne, dictée par des considérations bien étrangères à l'intérêt général et au progrès social.



C'est parce que, à la CGT, nous avons une tout autre conception du développement que le Comité Régional affirme que nous devons pouvoir "vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées". C'est aussi pour cette raison qu'il propose de travailler luttes et revendications à partir des bassins d'emplois, pour :

- Définir le type de développement économique dont nous avons besoin pour que la création de richesse et plus fondamentalement le développement de l'emploi, se fassent sur les territoires et non plus autour de Toulouse.
- Réfléchir ensemble à l'organisation sociale sur ces mêmes territoires.

Il nous a donc semblé logique de proposer à la Conférence Régionale de débattre en même temps des questions de développement et d'emplois industriels, de Services Publics et de transports. Il y a 6 raisons à ce parti pris :

- 1. Les entreprises et encore plus les grands groupes, bénéficient très largement (notamment au travers de politiques fiscales plus que favorables et d'aides innombrables dont l'efficacité est contestée par tous les corps de contrôle), de la redistribution, comme le montre l'enquête présentée récemment dans la presse, mettant en parallèle les aides reçues et les emplois détruits! Il est plus que temps d'inverser la tendance et que les entreprises paient en retour!
- 2. Transports, Services Publics et emploi industriel sont intimement liés : le développement de chacun dépend de la présence et de la qualité des autres.

Les entreprises ont besoin d'un réseau d'infrastructures performant et développé, ainsi que Services Publics répondant à la fois à leurs propres besoins économiques (en termes de formation ou d'aide au développement par exemple) et à ceux de leurs salariés.

Les Services Publics ne peuvent à eux seuls assurer un développement équilibré des territoires ; c'est bien la diversité des activités qui est à même d'assurer une réponse satisfaisante aux besoins économiques et sociaux.

Les transports, quand à eux, s'ils garantissent la pérennité des activités (exemples : fret et transports scolaires), sont aussi un secteur économique qui, pour assurer ses débouchés, dépend de l'existence d'une activité économique publique et privée.

- 3. Ces 3 dernières années d'activité CGT en Midi-Pyrénées nous ont montré que l'efficacité de notre action syndicale passait aussi par le développement d'une prise en charge interpro, à la fois pour ne pas laisser les camarades de chaque secteur seuls face à leur propre direction, mais aussi parce que le type de développement que nous portons exige de revendiquer autant sur le "pour quoi faire" que sur le comment.
- **4.** Si l'état des lieux est nécessaire, il faut aller plus loin et passer au diagnostic et aux propositions, donc aux revendications. C'est-à-dire passer d'une démarche de défense à l'expression de nos exigences et aux moyens de les satisfaire.
- 5. A cette démarche, correspond la proposition de travailler à partir des bassins d'emplois, c'est à dire ancrer réflexions et pro-



positions sur la nature de chaque bassin d'emplois, à partir de notre analyse CGT de l'existant, des besoins et des manières d'y répondre (à l'inverse de la pompe aspirante toulousaine).

6. L'enjeu régional est perçu comme très théorique, voire conceptuel, par de nombreux camarades, le film projeté ce matin l'a bien montré. Or le processus de régionalisation (voire d'interégionalisation) concerne tous les secteurs et modifie nos conditions de vie et de travail. Il est de notre responsabilité d'éclairer chacun et chacune sur les logiques à l'œuvre pour inventer les moyens de les combattre.

Le Comité Régional propose plusieurs résolutions visant à préciser et enrichir à la fois le projet CGT pour Midi-Pyrénées et l'activité syndicale pour le faire aboutir. Je vous en rappelle le contenu :

• En matière d'emplois industriels et territoire :

L'objectif est d'agir avec les syndicats pour le maintien, le développement, la diversification de l'emploi et des filières industrielles dans tous les bassins d'emplois de Midi-Pyrénées, ce qui nécessite de créer une animation dans chaque bassin d'emploi pour le développement des filières et de mettre en place une animation régionale d'impulsion de notre activité en territoire.

Il nous faut aussi agir pour l'instauration du dialogue social en territoire. Ne faut-il pas conditionner les subventions publiques à l'existence et à la qualité se ce dialogue social ?

La question de l'emploi industriel doit être une priorité de l'action CGT en région, en s'appuyant sur les collectifs des bassins d'emploi et l'animation régionale.

Nous devons intervenir dans les centres de décisions et toutes instances où peuvent être portées les revendications des salariés. Midi-Pyrénées a des atouts industriels importants que nous devons garantir et diversifier, par exemple aéronautique-espace, agroalimentaire, santé... Nous avons aussi besoin de pôles de RD dans les filières et bassins d'emplois : la RD doit irriguer les territoires et non par une localisation centralisée participer à la concentration de l'activité économique.

Travailler sur la cohérence revendicative des filières : bois, TIC, électronique, énergie, textile, bâtiment...

• En matière de Services Publics :

Les propositions sont de 3 ordres :

Travailler à partir des bassins d'emploi à une connaissance pré-



cise : état des lieux + diagnostic + propositions => revendications. Travailler sur la réorganisation des services de l'Etat à partir de ses conséquences sur les citoyens de Midi-Pyrénées et les personnels des services. Améliorer la connaissance des forces syndicales dans chaque secteur et favoriser les échanges pour impulser une réelle activité Services Publics en région et dans les départements.

• En matière de transports :

Le comité régional propose que la Conférence Régionale acte le développement de l'UIT (Union Interfédérale des Transports) régionale, outil utile au renforcement de la CGT. Il doit permettre de mieux investir les déserts syndicaux que sont malheureusement beaucoup d'entreprises de transport.

L'UIT régionale doit aussi aider à organiser les déploiements et parrainages nécessaires, de façon à porter et exprimer la revendication des salariés de ce secteur.

L'UIT régionale composée de représentant de chaque UD doit impulser les convergences entre usagers et salariés de façon à ancrer sur nos territoires l'activité revendicative CGT, mais aussi rechercher des collaborations entre les Comités Régionaux des autres régions de France concernant tous les modes de transport. Le débat que nous engageons maintenant doit nous permettre d'échanger à partir de notre vécu sur ces propositions.



SAUVIER Jean-Claude

Secrétaire de l'UD 46 FAPT, Fonctionnaire de la poste

Je ne reviendrais pas sur la politique du gouvernement concernant les Services Publics (tout le monde ici en mesure la casse et les conséquences) ni même sur celle que va mener le "nouveau" gouvernement (c'est blanc bonnet/bonnet blanc) par contre je reviens sur l'urgence de s'organiser sur cette position.

Si d'un point de vue personnel je suis d'accord avec la résolution n°2 et je pense que la Conférence l'approuvera, nous avons par la suite tout intérêt à appliquer notre démarche sur le terrain au plus vite.

J'en veux pour preuve se qui se passe dans le Lot. A l'image du président (socialiste) du Conseil Général du Lot "vous savez celui qui veut transformer l'ADMR en SEM", ce même président met en avant le désengagement de l'État pour mettre en place SCAES (Schéma de Cohérence des Aménagements, Equipements et Services) qui en partant d'un état des lieux et des besoins de la population organisera non pas des Services Publics mais des services au public.

Le tout avec la bénédiction du président du Conseil Régional !!! Dans le même temps, nous avons appris par la presse locale que le préfet et les élus de certaines communes se concertaient avec les directeurs concernés (LA POSTE, SNCF, IMPOT...) pour la mise en place de maisons de services au public et cela sans concertation aucune avec les Organisations Syndicales, c'est pourquoi, il me semble urgent que le Comité Régional interpelle le président du Conseil Régional, les présidents de Conseil Général et les préfets pour que toute concertation sur l'avenir du Services Public se fassent avec les Organisations Syndicales et plus particulièrement avec la CGT... Concernant la journée d'action du 23 novembre sur les Retraites - Emplois -Salaires, pour moi la question n'est pas de savoir s'il faut ou non se faire des illusions. La loi est certes votée, elle est promulguée et elle ne sera applicable quand juillet 2011; Le laps de temps qui nous reste et suffisant pour la faire retirer, comme nous avons su le faire sans un récent passé pour le CPE. En clair pour que l'action du 23 soit d'un bon niveau, nous devons prendre nos responsabilités et faire en sorte que la Conférence Régionale appelle à faire du 23 novembre une journée de grève et de manifestations sur toute la région.

HEBERT Alain

Animateur CGT Mécanic vallée

Sur le mouvement des retraites et le 23 novembre, je pense que la conférence régionale doit donner le ton, impulser la dynamique pour continuer un mouvement qui est loin d'être terminé sur emploi, salaires, retraites. Donner le ton pour faire un grand 23 novembre. La mobilisation sera ce que nous en ferons, ne comptons que sur nous même : d'autres freinent des "4 fers".

Attention des camarades doutent, s'interrogent sur comment continuer et sur quoi continuer. Notre Conférence Régionale doit lancer un appel pour donner confiance dans la poursuite de l'action sur toutes ses formes. Sur la résolution de la fiche "Emploi industriel/Territoires", créer des animations dans chaque bassin d'emploi cela ne se décrète pas cela se construit à partir d'un état des lieux et d'un diagnostic partagé sur ce qui unit les salariés d'un même bassin et donc sur un contenu revendicatif commun ; de même nous avons à donner un contenu à notre revendication du comité inter entreprise dans les filières dans le territoire, afin que nos syndicats et les salariés puissent s'approprier cette exigence : c'est ce que nous faisons en Mécanic vallée dans la filière "aéro" suite à notre assemblé du 6 juillet à Brive. Travailler en filière est un objectif pour tisser la solidarité entre les salariés d'un même territoire. Pour se faire, il faut identifier, localiser les filières dans les bassins d'emploi. Travailler sur les filières



c'est aussi croiser notre travail entre les filières : par exemple construire dans un bassin d'emploi comme celui de BIARS des convergences entre les salariés de la mécanique et ceux de l'agroalimentaire comme Andros. Enfin le dialogue social : le manque de dialogue social n'est contesté par personne. Notre action autour des Etats Généraux de l'Industrie a obligé les pouvoirs publics à prendre en compte nos revendications de dialogue social : c'est notamment l'ouverture d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) territoriale dans tous les bassins d'emplois. Comment allons-nous aborder cette GPEC ? Soyons offensifs pour la création d'emploi, en particulier le remplacement nombre par nombre de départs en retraites (exemple 3850 en Mécanic vallée dans les 2 ans à venir).

BEAUDOIN Boris

CGT finances

Il y a nécessité de poursuivre l'état des lieux de la situation des Services Publics par territoire (rural, périurbain, urbain). Au travers du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, l'Etat met à mal l'ensemble des missions des Services Publics d'Etat, territorial, hospitalier.

Après le diagnostic et l'établissement des revendications, il faut organiser les luttes, la dernière manifestation intervenue à Villefranche de Lauragais pour la défense de la CPAM, La Poste, l'ex DDE, Pôle Emploi, la perception a montré le lien entre emplois et services publics.

En pleine crise financière, Nicolas SARKOZY s'étant vanté de l'existence des Services Publics à la française, Services Publics qui ont joué un rôle d'amortisseur de la crise.

SORIA Eric

DS AIR France

Nos statuts portent l'ambition de changer la société, ceci passe par la bataille des idées.

La présentation de Philippe Moitry met en évidence que la plupart de nos bases sont dans des PME, là où nous sommes le plus en difficulté pour faire passer nos idées.

Plutôt que de se fixer des objectifs impersonnels comme dans la première résolution, le Comité Régional n'a t'il pas à réfléchir à l'amélioration de la formation de nos militants, pour en faire des relais et des vecteurs de propositions du modèle de société que nous



revendiquons sur les bassins de l'emploi ? Vecteur qui permettrait de porter dans les entreprises les revendications défendues dans les rues lors du conflit sur les retraites. Ceci pour répondre à la question : pourquoi avec une opinion publique favorable à nos propositions contre la réforme des retraites, n'avons-nous pas été suivi et relayé dans nos entreprises ?

BEDOU Brigitte

CGT auxiliaire de vie sociale 46

L'aide à domicile est gérée par des associations loi 1901, les associations sont fédérées, chaque association élit un Conseil d'Administration. Le financement de l'aide à domicile vient du Conseil Général, APA, caisses de retraites, mutuelles, PSD (Prestation Spécifique Dépendance) la CAF... Le Lot : population vieillissante donc plus de dépendance. La création et la croissance importante de l'APA a provoqué des difficultés de gestion et d'organisation pour certaines associations. L'APA a engendré un nombre de demandes importantes et de nombreuses embauches de personnel.

Certaines associations se sont retrouvées en difficultés financières importantes. Face à cela, le Conseil Général du Lot a donc sans négociations préalables décidé la création d'une SEM (Société d'Economie Mixte) qui fait entrer des banques et des sociétés d'assurance dans son capital et dans son Conseil d'Administration.

Nous avons eut connaissance à la CGT de ce projet pilote, dans la presse quelques jours avant une rencontre prévu avec le vice président chargé de l'APA.

Pour la CGT la SEM est un projet lourd de menaces :

- Pour les services d'aide à domicile transférés du secteur associatif social et médico-social au secteur du commerce à but lucratif.
- Pour les personnes âgées dépendantes traitées selon leurs moyens.



• Pour les salariés qui perdront leurs conventions collectives et auront des conditions d'empoi et de travail encore plus précaires (géo-localisation, rupture conventionnelle de contrat, démissions, suppression d'avantages...).

Dans la SEM, reprise des conventions collectives pendant 12 mois, pendant ce temps élections de DP pour négociations d'accords d'entreprises. Car aucune convention collective n'existe à ce jour.

La SEM est une fuite en avant vers le privé lucratif, le département et sa SEM sont un "laboratoire" pour d'autres départements en Midi-Pyrénées et en France. Qu'avons-nous fait dans le Lot avec l'appui de l'UD, du Comité Régional, de la Fédération et du cabinet conseil SECAFI:

- Construire une riposte, une pétition avec plus de 6000 signatures dont celles de Martin MALVY et de biens d'autres personnalités.
- Des rassemblements à Cahors, conférence de presse sur la situation de l'aide à domicile, de nombreuses rencontres avec les collègues pour informer et surtout faire remonter les situations et le vécu.
- De nombreuses rencontres avec le Conseil Général afin d'expliquer et présenter notre projet alternatif : le GCSMS (Groupement de Coopération Sanitaire et Médico Social)

Ce groupement est porteur de Services Publics et solidaire qui :

- Respecte le maintien des services d'aide à domicile dans le secteur social et médico-social.
- Préserve les emplois et les conventions collectives.
- Garantis aux bénéficiaires la qualité du service et l'égalité de traitement.
- Respecte les prérogatives des associations et leurs pouvoirs de décisions.

La SEM a vue le jour le 1^{er} novembre 2010, il est indispensable de continuer la lutte pour défendre les valeurs autour du projet coopératif et résister à la vision commerciale et lucrative de l'aide à domicile. Il faut créer le rapport de force à tous les niveaux. On reconnait la valeur d'une Nation, dans la façon dont elle s'occupe et prend en charge les personnes âgées et handicapées.

Résolution 0

adoptée à l'unanimité moins 6 abstentions Les délégués à la 11° Conférence Régionale décident de :

Développer notre activité revendicative avec les syndicats pour le maintien, le développement, la diversification de l'emploi et des filières industrielles dans tous les bassins d'emplois de Midi-Pyrénées.

Créer une animation dans chaque bassin d'emploi pour le développement des filières dans les territoires.

Mettre en place une animation régionale pour impulser notre activité en territoire.

Agir pour instaurer le dialogue social en territoire.

Faire de la question de l'emploi industriel une priorité de l'action CGT en région, en s'appuyant sur les collectifs des bassins d'emploi et l'animation régionale.

Intervenir dans les centres de décisions tels que le CESR, les EGI et toutes instances où peuvent être portées les revendications des salariés.

Élaborer des propositions pour garantir nos atouts industriels existants (Aéronautique-Espace, Agroalimentaire, Santé) et développer une réelle diversification (fonds de diversification...).

Travailler sur la cohérence revendicative des filières : Bois, TIC, électronique, énergie, textile, bâtiment...

Résolution 2

adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions Les délégués à la 11° Conférence Régionale décident de :

À partir des bassins d'emplois :

- poursuivre un état des lieux de la situation des services publics ;
- engager un diagnostic des besoins de services publics nécessaires au développement du territoire régional;
- organiser les luttes pour faire aboutir nos revendications.

Analyser précisément les conséquences de la réorganisation régionale des services de l'Etat sur les citoyens de la région et les personnels qui la mettent en œuvre.

Recenser nos forces syndicales dans les services publics et analyser leur évolution.

Favoriser le dialogue entre professions et territoires.

Impulser une réelle activité "services publics" en région et dans les départements.



Résolution 6

adoptée à l'unanimité moins 9 abstentions

Les délégués à la 11° Conférence Régionale décident de :

La conférence régionale acte le développement de l'UIT (Union Interfédérale des Transports) régionale.

L'UIT régionale est un outil utile au renforcement de la CGT. Il doit permettre de mieux investir les déserts syndicaux que sont malheureusement beaucoup d'entreprises de transport.

L'UIT régionale doit aider à organiser les déploiements et parrainages nécessaires, de façon à porter et exprimer la revendication des salariés de ce secteur.

L'UIT régionale composée de représentants de chaque UD doit impulser les convergences entre usagers et salariés de façon à ancrer sur nos territoires l'activité revendicative CGT.

L'UIT régionale Midi-Pyrénées s'attachera à promouvoir les collaborations entre les comités régionaux des autres régions de France concernant tous les modes de transport.



Protection sociale et santé au travail

(Extraits)

par Alain GIACOMEL

pour le groupe de travail régional "Santé - Travail "

Pour commencer cette intervention sur la protection sociale et la santé au travail, il eut été difficile de passer sous silence, ce formidable mouvement perpétré maintenant depuis quelques mois contre cette réforme injuste des retraites. Je ne serai pas long à ce sujet, car beaucoup de choses ont été dites , seulement relever que cette dynamique de luttes contre les injustices sociales n'est pas prés de s'arrêter, car elle engage une idée un peu nouvelle pour certains, celle qu'un autre partage des richesses créées, est possible. C'est sur ces divergences criantes que le mouvement s'est élaboré, avec d'un coté des millions de personnes qui descendent dans la rue pour affirmer qu'ils veulent conserver, voire améliorer leurs acauis sociaux, et de l'autre, un gouvernement aux armes du MEDEF, méprisant, arrogant, n'ayant de cesse de relayer les propos de Denis Kessler qui déclarait qu'il fallait en finir avec tous les acquis du programme du Conseil de la Résistance, considérant même dans un esprit revanchard que les conditions politiques étaient réunies pour le faire. Cette intention avouée est à mettre en parallèle avec les propos du ministre du travail communiste Ambroise Croizat, père de la loi fondatrice de la sécurité Sociale en 1945 qui, lors de son dernier discours à l'assemblée nationale, proclamait en direction de ceux qui, déjà ,voulaient en finir avec cette conquête sociale, je cite : "Jamais nous ne tolérerons qu'un seul des avantages de la Sécurité Sociale soit mis en péril. Nous défendrons à en perdre la vie et avec la plus grande énergie cette loi humaine et de progrès". .../...

Depuis la réforme de 1996, le parlement vote chaque année une loi de financement de la Sécurité Sociale qui fixe les conditions d'ensemble des grands équilibres financiers et détermine les plafonds de dépenses des régimes obligatoires de base. Le PLFSS 2011 constitue ni plus ni moins qu'une remise en cause du système solidaire de Sécurité sociale, puisqu'il peut se résumer en un transfert massif d'une part croissante des besoins de protection sociale sur les assurés sociaux, allocataires et retraités.

C'est en effet, la même logique qui traverse la réforme des retraites, les mesures concernant les dépenses d'assurance maladie, les choix en matière de politique familiale, comme ceux en matière de financement. La motivation principale est de répondre aux exigences des marchés financiers et de leur bras armé les agences de notation, agences pourtant si décriées au plus fort de la crise financière ; leur unique objectif étant de diminuer les déficits publics au détriment des populations, déficits qu'elles ont largement contribué à aggraver.../...

La pénibilité :

.../... Les métiers traditionnellement pénibles n'ont pas tous disparu et le travail à la chaîne ou sous contrainte automatique n'a pas régressé. Parallèlement de nouveaux métiers particulièrement pénibles ont vu le jour. Il s'avère que les formes de pénibilité traditionnelles ne sont pas remplacées par les nouvelles comme le stress, mais elles se cumulent.



Il en résulte une progression des pathologies d'hypersollicitation, en particulier les troubles musculo- squelettiques ou TMS. Le nombre de cas de TMS déclarés à la Sécu augmente de 20% par an. La question de la pénibilité fait sans succès l'objet de négociations entre partenaires sociaux. Le droit à une retraite anticipée a occupé à juste titre, une place centrale dans les négociations.

Mais la pénibilité ne doit pas déboucher sur l'incapacité de travail mais sur un départ anticipé à la retraite en bonne santé.../...

La réduction des cancers professionnels

La proportion des salariés du secteur privé exposés à des produits chimiques a augmenté de 34% à 37% de 1994 à 2003. A cette dernière date, au moins 2,4 millions d'ouvriers, soit 2/3 d'entre eux, étaient en contact avec des produits cancérigènes. Le nombre de cancers professionnels est estimé à 10 000 cas par an. Dans de nombreux cas, il est possible de supprimer ou de remplacer les produits ou les procédés dangereux et donc de réduire les risques pour protéger les salariés.../...

L'amélioration des conditions de travail des seniors

Le taux d'emploi des seniors de 55/64ans est particulièrement faible en France (38%).

Ce phénomène est plus marqué pour les ouvriers et dans une moindre mesure les employés ou profession intermédiaire.

Le gouvernement présente L'allongement de la durée de cotisation pour les retraites comme une mesure visant, entre autres, à accroître le taux d'emploi des seniors. Le paradoxe réside dans le fait que, le plus souvent, les entreprises tendent à se débarrasser des salariés dés lors qu'ils dépassent l'âge de 50 ans. Pour ceux qui restent au travail, l'âge moyen en fin de carrière tend à s'accroître. Il devrait passer à environ 59,5 ans à l'horizon 2015. Cela pose la question des conditions à créer pour faciliter le travail en fin de carrière.../...

Dans le droit fil de notre démarche revendicative, la relance de nos propositions de transformation de la médecine du travail, de la politique de santé au travail en général, refuse le statu quo d'un système qui a failli et s'inscrit dans la perspective d'une réforme juste et efficace à venir. Autre axe revendicatif majeur, celui de l'emploi des Travailleurs Salariés Handicapés. Il s'agit bien là de poser la revendication de véritables emplois pour ces salariés et ne pas les cantonner à des sous emplois et créer des conditions de travail acceptables adaptées à leur handicap. En Midi Pyrénées, c'est en 2001 qu'a été signée la première convention annuelle entre le Comité Régional et l'Agefiph. Elle est renouvelée depuis et fixe les objectifs d'actions qui portent sur la sensibilisation, l'information et la formation des élus, des IRP et des militants CGT aux questions relatives à l'emploi des personnes handicapées. Les militants doivent être armés sur ces questions lors des négociations annuelles obligatoires ou des négociations collectives.

Il faut porter ces revendications au moment des luttes pour le maintien dans l'emploi, pour l'égalité au travail, contre toute forme de discrimination. Cela doit amener les élus à investir ce terrain de l'inaptitude et du handicap.

La Santé Publique :

Alors que les capacités à soigner sont sans précédent du fait des progrès en médecine et en technologies disponibles, les mesures prises par les gouvernements ces dernières années sont une véritable remise en cause du droit à se soigner.

La non revalorisation des retraites et pensions, des salaires, l'augmentation du coût des soins médicaux, les franchises médicales, les dépassements d'honoraires, la diminution ou le non remboursement des médicaments, l'augmentation des cotisations mutuelle... Conduisent de plus en plus de ménages modestes à renoncer à se soigner.

Et avec le recul du droit aux soins, c'est le recul de l'espérance de vie et dans ce cadre, l'hôpital public, seul garant de l'accès aux soins pour tous est plus que menacé.

La loi "Hôpital, Patients, Santé, Territoires" répond aux exigences des lobbies de la médecine libérale ; elle encense l'idée "d'hôpital entreprise" et réorganise en profondeur l'ensemble du système sanitaire français, au détriment des intérêts des patients.

Au nom de l'efficience, de la maîtrise des dépenses, elle va favoriser la concurrence entre les cliniques privées et l'hôpital public au détriment de ce dernier.

Le véritable objectif étant de privatiser et de marchandiser le secteur de la santé. Issues de la loi HPST, les ARS (Agences Régionales de Santé) sont le pilier de la réforme du système. Elles ne sont pas seulement une régionalisation mais une véritable concentration des pouvoirs en matière sanitaire sans contre pouvoir démocratique.../...

L'objectif est bien de réaliser 2,4 Mds d'euros d'économies, sans aucune préoccupation de santé publique, ni d'amélioration de l'organisation du système de soins ce qui conduira inéluctablement à une augmentation des cotisations des complémentaires santé, entraînant un nombre croissant de ménages à renoncer à se soigner. La CGT fait des propositions pour relever le défi de l'accès aux soins pour tous et notamment le développement d'un véritable service public de santé, financé par les cotisations sociales, structuré autour de services départementaux, régionaux et nationaux relevant de la fonction publique.

Face à ce démantèlement, la mobilisation s'est organisée avec de nombreux rassemblements sur nos territoires et l'organisation de plusieurs débats autour de ces questions pour avancer ensemble vers d'autres logiques.

Le secteur de l'aide et du maintien à domicile :

L'enjeu social de l'aide à domicile n'est plus à démontrer tant auprès des familles en difficulté que des personnes dépendantes. Mais certains y voient encore une fois l'opportunité de gagner de l'argent et par exemple dans le Lot, le Conseil Général sans concertation a imposé une société d'économie mixte qui fait entrer des banques et des sociétés d'assurances dans son capital et son conseil d'administration.

Ce secteur doit rester non lucratif, organisé dans un véritable service public ; c'est pour ces raisons que le comité régional CGT en lien avec les syndicats du secteur a proposé un projet alter-



natif de Groupement Coopératif Social et Médico Social (GCSMS). Là encore, la véritable question qui se pose est bien de savoir quelle société nous voulons demain pour nos anciens et nos familles ?.../...



PETRACHI Xavier

Coordinateur régional métallurgie CGT Midi-Pyrénées CGT Airbus

Je souhaite revenir sur les questions de pénibilité. En effet, les avions de demain vont se faire avec un nouveau matériau : le composite. Dès l'annonce de l'A 350 avec plus de 50 % de composite, la CGT a provoqué des JE avec l'appui du Comité Régional (Tarbes, Toulouse). La CGT a saisi l'AFSSET sur la question et un rapport a identifié que le composites représente "un danger potentiel pour la santé des salariés". Tout comme l'amiante, le composite est source de pénibilité. Dans un autre cadre, l'organisation du travail est source de souffrance au travail. On nous impose le "LEAN" en supprimant le gaspillage les temps morts, les effectifs, lors des EGI, les entreprises ont signifié que si les sous traitants ne s'engageaient pas sur le LEAN, la seule réponse serait la délocalisation des activités en pays à bas coût pour gagner de la compétitivité. Il nous semble que le collectif régional devrait inclure les membres du CHSCT pour travailler et apporter des réponses pour l'organisation du travail. Lors du mouvement sur les retraites la pénibilité est au cœur des préoccupations. Nous devons gagner de véritables négociations sur la pénibilité dans les entreprises et faire le lien entre "emploi, salaires, conditions de travail".

GUINLE Yolande

CE de l'UD 65, membre du CESR CGT Tarbes Diffusion Presse

Sur la pénibilité: la nouvelle loi sur la retraite met fin à la notion de pénibilité. En effet on parle de handicap. De plus tous les accords existants dans les entreprises permettant le départ anticipé pour pénibilité deviennent caducs. Concernant le CESR: préparation d'un avis sur la dépendance des personnes âgées.

Sur la question du financement public-privé (hôpitaux, associations aides à domicile) le danger est que privé signifie retour sur investissement, c'est-à-dire versement



de dividendes. Mais quand sera-t-il lorsqu'il y aura des investissements à faire ? Tout cela met en grave danger le Service Public hospitalier. Après les retraites la prochaine loi à venir concernera la dépendance, où l'on nous propose une cotisation salariale à compter de 50 ans, mais cette cotisation sera gérée par des organismes privés et non par la Sécurité Sociale. Tout cela dans le but à plus ou long terme d'en finir avec l'APA sans compter que la personne âgée dépendante engagera pour faire face aux soins dont elle a besoin, ses biens propres. On signe ainsi la fin des fondements de la Sécurité Sociale, où on sera soigné en fonction de ses moyens et non plus en fonction de ses besoins. Le CESR est une entité à part entière du Comité Régional. Les conseillers sont des militants CGT. Aussi il est important lors de la préparation des avis de travailler avec les gens de la profession car c'est un moyen de faire connaître les idées et les propositions de la CGT.

DOUSSEAU François

CGT Energie Béarn-Bigorre

Les questions de santé au travail doivent être mieux prises en compte par les syndicats, la souffrance au travail touche l'ensemble des salariés et suscite de fortes attentes de leur part à l'égard du syndicalisme et de la CGT. L'ensemble des situations au travail a un impact sur la santé des salariés, par exemple si on parle des classifications qui déterminent les salaires. De plus en plus de classements individuels sont mis en place, avec des critères abstraits. Cela a un impact sur la santé (sentiment d'injustice, mal vivre). Si on parle du sens et de la finalité au travail, comme par exemple des personnels d'un Service Public auxquels on demande d'une logique de rendre service au public à une logique de générer des profits, cela a un impact sur la santé. Toutes les nouvelles méthodes de management (exemple méthode LEAN) ont un impact sur la santé des salariés. On doit s'appuyer de manière plus importante sur la législation, notamment Européenne qui a favorablement évolué : les employeurs ont dans



ce domaine une obligation de résultat et pas seulement de moyen. Les employeurs prennent de plus en plus conscience que la souffrance au travail a un coût très important qui pèse sur leurs profits. Nous devrons donc être offensifs pour les obliger à favoriser l'éradication du risque et le choix d'une politique de prévention en lien et place d'un transfert de ces coûts vers les salariés, un peu à l'image de ce qu'ils ont tenté de faire par la mise sous tutelle de la médecine du travail.

MAREK Jacques

Chargé de mission du Comité Régional Animateur de la convention AGEFIPH

Il s'agit d'un complément à la présentation d'Alain GIACOMEL et une inscription dans le débat "souffrance pénibilité et handicap" puisque c'est le travail qui crée le plus de déficiences (25%). Alain a évoqué dans le débat de sa présentation un gouvernement qui manipule les caisses d'assurance retraite. Je voudrais vous informer que ce gouvernement vit aussi de rapines en ponctionnant à diverses reprises dans les caisses d'associations privées. Ainsi après un prélèvement de 50 millions d'euros en 2008 dans les caisses de l'AGEFIPH organisme chargé de recueillir les fonds pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. Ce même gouvernement vient de prélever 60 millions d'euros pour 2010, pour dit-il assurer la formation professionnelle des TsH. Ce faisant, l'Etat se désengage de la formation professionnelle, il crée un droit à la formation des TsH "à part" et induit une nouvelle ghettoïsation de la formation de ce public. Cela entrainera automatiquement une diminution des aides à l'emploi pour les TsH.

Je vous rappelle que ces salariés sont ceux qui sont les plus exposés au sous emploi ou à la précarisation, au travers de contrats de travail courts (CDD) ou aidés et les plus discriminés.

L'Etat en outre se désengage en transférant à la charge de l'AGEFIPH, la gestion des déclarations obligatoires des travailleurs handicapés (DOETH) jusqu'ici confiée aux directions départementales de l'emploi.

Je me permets de reprendre la citation conclusive de Brigitte BEDOU " (...) sur la signification sociale de la prise en charge des plus faibles, qu'ils soient âgés ou handicapés". Pour la CGT c'est et cela reste un axe central de notre pratique revendicative.

Résolution 4

adoptée à l'unanimité moins 1 voix et 2 abstentions

Les délégués à la 11° Conférence Régionale décident de :

Les questions de protection sociale, de santé au travail, d'aide aux personnes et de politique publique de santé sont manifestement liées par la nécessité de trouver des réponses collectives aux besoins des populations.

En conséquence, la Conférence régionale propose la création d'un collectif "Protection sociale et santé" qui travaillera à partir de nos repères revendicatifs confédéraux à une meilleure coordination et au développement de notre activité sur ces enjeux.

Ce collectif se veut un outil au service de l'activité de nos mandatés et de nos élus dans les territoires.









Soirée fraternelle et hommage

Les délégués à la 11° Conférence Régionale ont participé à une soirée fraternelle animée par le groupe musical "BOURDY" assisté par les choristes de la CGT du Tarn. Le caricaturiste BORIS y a également exercé ses talents.

Au cours de cette soirée, un hommage à été rendu par Roger-Pierre LEMOUZY à Serge CHANAUD (trésorier) et Jean-Pierre LE FLOCH, tout deux quittant le secrétariat du Comité Régional, ayant fait valoir leur droit à la retraite.

Cette soirée nous à permis d'accueillir une délégation du CSIR PYREMED (CCOO et UGT pour la Catalogne, USDA pour l'Andorre ainsi que le Président Frédéric VAYSSE) qui a participé au débat sur l'activité "Europe - International" de la Conférence Régionale.













Emploi - Formation Professionnelle

par José Rodriguez animateur du groupe de travail régional "Emploi-Formation"

Il faut en tout premier lieu rappeler le contexte et les enjeux en matière de formation professionnelle des salariés en 2010. Plusieurs éléments sont déterminants : c'est avant tout l'Accord National Interprofessionnel de février 2009, suivi de la Loi de novembre 2009, qui finalise la réforme de la formation professionnelle qui sont preigants sur l'actualité depuis un an. Ils ont profondemment modifié le paysage institutionnel entre ce qu'il est convenu d'appeler les partenaires sociaux. Concus avant la crise, il ont pris une autre dimension aujourd'hui et exigent des adaptations, qui si on y prend pas garde, iront à l'encontre des intérêts des salariés.

L'axe revendicatif déterminant de la CGT, confirmé après le 49e congrès, est la mise en place de ce que nous avons convenu d'appeler "la Sécurité Sociale Professionnelle" et le "Nouveau Statut du Travail Salarié". Au départ, rappelons-le, ce sont les évolutions technologiques, sociales, sociétales en cours qui ont fait concevoir ces axes revendicatifs, lesquels reposent sur un postulat : le travail salarié est avant tout une réponse aux besoins collectifs, lesquels ne sont pas linéaires et identiques dans le temps, tout comme le travail et ses besoins d'adaptation par la formation ou par l'organisation qui varie tout au long d'une vie. La mission sociale du travail implique, pour le travailleur salarié, qu'il devra perfectionner ses connaissances, ses compétences professionnelles tout au long de sa vie. Il devra donc se former pour "s'assurer professionnellement", dans une même filière professionnelle ou dans plusieurs ; et pour la CGT ce processus est naturellement celui de la qualification, voire de la requalification de l'individu. Il ne s'agit pas de gestion de la ressource humaine au profit de la profitabilité du capital, dans ce cas le patronat parle d'amélioration, ou d'accélération ou d'optimisation... des compétences.

La Sécurité Sociale Professionnelle pour la CGT n'a rien à voir avec la "Flexi-Sécurité": le travail humain et donc salarié n'est pas la variable d'ajustement des côuts de production, de la production des biens ou des services en vue d'un profit optimum pour le détenteur du capital. La Sécurité Sociale Professionnelle met le salarié au centre du processus de socialisation. Il s'agit d'un projet politique, où le coût du travail et donc le travail forment la finalité même de l'activité humaine entreprise : la satisfaction des besoins collectifs et sociaux. La finalité du NSTS est de garantir quoiqu'il arrive au travailleur son statut de salarié en activité, sans rupture de contrat de travail ou dans sa progression professionnelle (élévation de sa qualification) et sa promotion sociale, même et y compris quand il y a changement d'employeur. Tout reste à construire ou presque.

Dans cette optique, la formation professionnelle "tout au long de la vie" est la clef de voûte indispensable à l'édifice que nous voulons construire.

Avec l'ANI et la loi qui l'a suivi, quelques petits progrès semblent avoir été réalisés : des changements comme la mise en place du DIF institue le droit à se former tout au long de sa vie, la VAE reconnait l'expérience acquise du travail dans les grilles de qua-



lifications existantes, la formation initiale différée qui doit permettre à tout travailleur de reprendre son cursus scolaire là où il l'a abandonné, incluse dans l'ANI mais non reprise jusqu'à présent par la loi... Le progrès attendu avec la mise en œuvre de ces mesures liées à la formation professionnelle, ne sera possible que si nous sommes extrèmement vigilants partout où cela sera nécessaire, à tous les niveaux de décisions, dans les entreprises, dans les territoires, dans les branches, auprès des décideurs institutionnels et en tout premier lieu le Conseil Régional et Pôle Emploi, principaux fournisseurs de formation aujourd'hui. Les prestataires de formation sont à présent par volonté politique des marchands et cette marchandisation de ce qui devrait être par nature un service public ne doit pas passer inaperçue pour la CGT, la défense d'un service public de formation est un axe essentiel de l'action à mener.

Pour le Comité Régional, nous devons être présents là où l'échelon régional l'exige, mais nous devons répondre également aux demandes et attentes des territoires ou des entreprises en épaulant les camarades qui ont besoin d'avoir les éclairages ou l'outillage nécessaires pour décider ou agir sur le champ de la formation professionnelle.

Quatre axes apparaissent comme incontournables dans notre action militante pour la défense des intérêts des salariés :

- La maîtrise des fonds de la formation des salariés, où les dérives du passé sont loin d'avoir disparu, au sein des entreprises bien sûr, mais aussi dans les OPCA (organismes collecteurs), dans les programmes du Conseil Régional, à Pôle Emploi.
- La vigilance dans la mise en œuvre et le contenu de la formation pour les salariés, pour les actifs en activité et pour les actifs privés d'empoi.
- La vigilance et la promotion de nos valeurs et axes revendicatifs, comme la SSP et le NSTS, mais aussi la défense des secteurs mutualistes et non marchands, en particulier dans la délivrance de services auprès des personnes
- La vigilance enfin des salariés dans la définition des stratégies d'entreprises à court, moven ou long terme, qui ne doit pas passer par des reclassements travestis en pseudo-formations, intégrés ou non dans des PSE.





BERRONE Thierry

DS Régional AFPA

Il y a une urgence à défendre la formation professionnelle qui est l'affaire de tous ! Je m'appuis sur ce qui se passe actuellement à l'AFPA, une des composantes du Service Public de l'emploi. Plusieurs faits marquants sont intervenus ces dernières années. 2003-2004, poursuite de la décentralisation avec transmission de la compétence formation professionnelle aux Conseils Régionaux. 2009, déclaration de la formation professionnelle comme un marché concurrentiel. Entre 2009 et 2010, rapport qui pointe que l'orientation est une mission du service public et n'a plus sa place à L'AFPA. Transfert des orientations à Pôle Emploi au 1er avril 2010 déstabilisant l'AFPA. Alors que l'AFPA apportait un service public à tous publics pour se former et évoluer professionnellement, ce service est à mal. Pour en témoigner, je vous lis le début d'un tract percutant que la CGT AFPA à sorti il y a quelques jours et relayé par le Conseiller Confédéral CGT qui siège au Conseil d'Administration de l'AFPA.

.../...Oui, que se passe -t-il ? Où va l'AFPA ? Nous la CGT AFPA, nous accusons le gouvernement d'avoir délibérément mis l'AFPA en situation de grave déséquilibre, en lui portant des coups sans précédent : désengagement de l'Etat, financements publics soumis à la loi du marché, orientation transférée à Pôle Emploi, charge du patrimoine foncier et immobilier transféré à l'Association, etc .../... Il y a urgence à ce que la formation professionnelle soit l'affaire de tous les syndicats CGT pour défendre un Service Public de formation.

PAGES Maryse

Secrétaire Adjointe CH et US 32

Sur la formation des professionnels en psychiatrie, celle des infirmières et celle des aides-soignants qui vont être amenés à travailler plus nombreux en psychiatrie (sans précéder les orientations, mais c'est bien ce qui se dessine, c'est le remplacement des postes infirmier et des aides-soignants). Les manques de la formation de base professionnelle en psychiatrie depuis la création du diplôme unique, mettent en difficulté les jeunes infirmiers. L'encadrement des anciens vient à manquer car ces derniers sont souvent positionnés sur des structures extra hospitalières. Le savoir-être et le savoir-faire en psychiatrie s'apprend sur le terrain. On assiste à une mise en place d'un tutorat qui a du mal à fonctionner et du coup c'est une mesure virtuelle. Au niveau régional, la formation de cette profession est peut être à réinventer. La CGT au niveau de la fédération s'en soucie. Mais ce n'est pas pour



demain qu'il y aura une réponse au besoin. Peut être le Comité Régional peut il avoir une action satisfaisante.

VIGUIER Julien

Mandaté IPR Pôle Emploi Comité privé d'emploi UL Toulouse Nord Est

Le Comité Régional a fait le choix audacieux de nommer un privé d'emploi à l'IPR de Pôle Emploi. Choix audacieux, car il s'agissait de mon premier mandat à la CGT et je me suis retrouvé dans cette instance avec des professionnels du syndicalisme, qui siégeaient déjà au CA de l'Assedic depuis de nombreuses années.

Le mandatement d'un privé d'emploi à ce poste présente cependant plusieurs avantages. Il a donné du poids au comité privé d'emploi pour faire régler des dossiers chômeurs, il a mis en face des patrons et des spécialistes du syndicalisme, un privé d'emploi qui de part sa situation est en prise directe avec les problématiques que vivent les chômeurs.

Lorsque l'IPR a délégué ses compétences en matière de traitement des dossiers (remise des indus, indemnisation après un départ volontaire) à des instances départementales (les IPT), l'UD 31 m'a permis de continuer ce travail sur les dossiers en me mandatant dans cette structure.

La CGT réunit régulièrement les mandatés à l'IPR au niveau national pour nous permettre d'échanger il en ressort que les IPR n'ont pas beaucoup de pouvoir comparativement aux CA de l'Assedic. Cependant notre participation à cette structure nous donne accès à des informations que nous pouvons exploiter.

On peut citer le problème des OPP (Opérations Privés de Placement) que l'on paie grassement avec l'argent de l'UNEDIC (celui des salariés), alors qu'une étude interne de Pôle Emploi met en évidence qu'ils sont moins efficaces que le SPE, cela a été rendu possible grâce à la fusion ANPE/Assedic. .../...







adoptée à l'unanimité moins 9 abstentions Les délégués à la 11° Conférence Régionale décident de :

Renforcer la coordination régionale et la position régionale CGT dans toutes les instances interprofessionnelles régionales, IPR, CRE, CCREFP, AGE-FOS, AGEFAL, COPIRE, FONGECIF...

Ce qui correspond à un renforcement de notre réflexion politique sur la base des positions de la CGT et à leur prise en compte par tous, là où nous siégeons, où nous discutons au nom du Comité Régional.

Renforcer le lien direct entre nos syndicats CGT sur le terrain et nos structures (UD et UL) pour:

- faire valoir nos positions CGT dans les instances régionales interpro à partir des positions des militants et salariés sur le terrain des entreprises;
- faire prendre en compte de manière significative l'enjeu de la formation professionnelle et la reconnaissance des qualifications au sein des syndicats et des structures de la CGT.

Promouvoir la structuration d'un Service Public de Formation en Région en renforçant le Service Public national.

Défendre le secteur de formation non marchand, en particulier dans les services qu'il apporte aux personnes en formation.









Tourisme - Loisirs

Culture

par Corinne SALABERT

Responsable commerciale de l'association de tourisme social de la CGT Midi-Pyrénées

- Les vacances et les loisirs sont un élément essentiel de la vie. Ces premières conquises après de nombreuses et difficiles luttes, constituent un moment de ressourcement familial, d'échanges, de découvertes et de réflexion pour les salariés et leur famille.
- C'est avec l'ANCAVTT : Association de Coordination des Activités de Vacances Tourisme et Travail et notre réseau associatif de 26 associations de proximité, véritables outils syndical de développement des solidarités, que nous mettons à la disposition des collectivités adhérentes un patrimoine de qualité. Vous trouverez à TLCMP, un grand choix de destinations en France et à l'étranger, en formule locative ou en pension, à titre individuel ou en groupe.

Forte de ces 20 ans d'expérience auprès des CE, COS, CASC, TLCMP apporte des avantages négociés avec des partenaires privilégiés.

Le progrès social ne peut pas être synonyme de renoncement et de recul. Il nous appartient dans le cadre de nos responsabilités de défense des salariés, avec toutes celles et ceux qui œuvrent au travers des structures démocratiques, de nous unir pour défendre et promouvoir le droit aux vacances. Il en va non seulement de la dignité de chacun, mais aussi d'un intérêt économique, car le tourisme est créateur d'emplois ; donc de richesses pour l'économie et les territoires.

Il ne faut surtout pas oublier, que le droit aux vacances doit être un droit imprescriptible lié au droit du travail. Le 1er budget sacrifié est celui des vacances et des loisirs, 50 % de nos concitoyens ne partent pas en vacances : en adhérent à TLCMP, vous adhérez à une association du Tourisme Social loi 1901, créée par les 8 UD CGT de notre région et qui se retrouve sur ce terrain revendicatif du droit à la culture et aux vacances de qualité pour tous. Face à la marchandisation envahissante des activités sociales, il est impératif que votre association soit un lieu alternatif à cette dérive.

Le diaporama présenté hier sur la connaissance du salariat nous montre que 83 % des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés.

La carte loisirs peut-être un outil pour ceux qui aujourd'hui n'ont pas de CE, pour proposer des activités sociales et mutualisées. Dans le même temps, ces dernières, nous permettront d'aborder le développement de la CGT.

Je vous propose que le Comité Régional prenne le temps de débattre des repères revendicatifs, notamment des fiches vacances, culture, sport, en invitant l'Association Régionale et l'ANCAVTT afin d'aider à travailler la mise en place d'un plan de travail, de rencontre avec les syndicats et les CE, COS, CASC. Je vous remercie de votre attention, et me tiens à votre entière disposition.







Europe

International

par Philippe MOITRY animateur de l'activité "Europe - International" au Comité Régional

Depuis l'affiliation de la CGT à la CES, les Comités Régionaux participent activement, partout où il en existe, à l'activité de la CES à travers les CSIR (Conseil Syndicaux Inter-Régionaux). Les CSIR sont les structures de coopération syndicale des régions transfrontalières et sont composés des Organisations Syndicales Régionales des Confédérations affiliées à la CES. Concernant notre région il s'agit du CSIR PYREMED. Le CSIR est composé des 9 Organisations Syndicales de Catalogne, d'Andorre, de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées adhérentes à la CES. (CCOO, UGT et USOC pour les catalans, l'USDA pour l'Andorre, CGT, CFDT, CFTC, FO et UNSA pour la France). Pour la période 2007/2009, la CGT en a assuré la présidence, actuellement elle a, à charge, la trésorerie.

Depuis la dernière Conférence Régionale, nous subissons une crise, fondée sur une logique de dévalorisation du travail, provocant des dégâts importants tant du point de vue du social que de celui de l'économie. Les décisions politiques (déréglementations, libéralisations, privatisations), conduisent à une mise en concurrence des travailleurs et à un affaiblissement de leur pouvoir de négociation. Il en résulte, un taux d'emploi faible, avec un chômage massif et persistant, le développement de la précarité et une progression des salaires bien en dessous de celle de la productivité du travail. Il n'a échappé à personne qu'en ce qui concerne les salariés transfrontaliers, ils sont les premiers et les plus durement touchés par cette précarité, amplifiée par la crise. Le CSIR PYREMED œuvre à faire évoluer le dialogue social transfrontalier et les échanges entre syndicalistes de nos régions. (Comme lors des négociations en cours pour aboutir à un accord d'entreprise à l'hôpital transfrontalier de Puigcerdá).

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les orientations de la CES qui a mis en place un groupe de travail, de coordination des négociations collectives et des coopérations transfrontalières pour des projets portés par des CSIR.

Si en matière de dialogue social transfrontalier on peut se féliciter de l'engagement volontaire de nos organisations syndicales, nous ne pouvons pas en dire de même de la Commission Européenne. La diminution des budgets alloués aux EURES transfrontaliers a précipité la dissolution d'EURES T PYREMED (Mars 2009). La seule instance où les Organisations Syndicales étaient officiellement reconnues et participaient à faire évoluer le dialogue social territorial transfrontalier n'existe plus, il nous faut donc, conquérir d'autres espaces pour faire entendre nos exigences et défendre les intérêts des populations et des salariés transfrontaliers.

Les décisions prises le 4 février 2009 à Palma, de s'organiser en réseau syndical dans le cadre de l'Euro région vont dans ce sens, les Organisations Syndicales affiliées à la CES, ont acté de



travailler à des statuts pour que nous soyons reconnus comme acteurs incontournables et que nous puissions peser sur les choix qui impacteront les conditions de vie et de travail des salariés de ce territoire.

La rencontre du 6 mars 2009 à Barcelone, des Organisations Syndicales concernées géographiquement par l'axe ferroviaire à grande vitesse du Sud-Ouest Européen, coorganisée par les syndicats catalans et la Mairie de Barcelone est un exemple de pratique que nous devons multiplier pour légitimer les activités du CSIR.

Etre force de propositions et affirmer conjointement la volonté d'être associés sur les choix des futures infrastructures ferroviaires, pour qu'elles soient véritablement des outils de cohésion sociale, d'égalité et de développement économique des territoires qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, participe à faire vivre les engagements pris de constituer ce réseau syndical Euro-régional.

Le travail commun avec le CSIR AXE-ATLANTIQUE, composé des Organisations Syndicales d'Aquitaine, d'Aragon, d'Euskadi et de Navarre, pour convaincre la CTP (Communauté de Travail des Pyrénées) de développer le dialogue social en son sein et de nous intégrer dans leurs commissions est une priorité pour nos deux CSIR. Nous ne pouvons accepter d'être exclus, alors que leurs décisions tant en matière économique, que sociale sur des enjeux comme l'emploi, les infrastructures, les jeunes, les transports et le développement durable impactent ou impacteront directement le quotidien des citoyens et des salariés de nos régions.

Le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées s'implique auprès de nos camarades andorrans et de leur syndicat l'USDA, dans leur lutte pour la reconnaissance des droits syndicaux en Andorre, pays de non droit, sans droits syndicaux, sans sécurité sociale, sans code du travail, le contrat de travail est verbal et les licenciements libres, même le 1 er mai n'est pas un jour férié.

Nous avons durant ces dernières années multiplié les initiatives, mobilisé et médiatisé pour que le syndicat soit reconnu de plein droit et qu'il soit associé aux négociations collectives :

- Manifestation du 1er mai à Andorre la Vieille.
- Distribution de tracts aux postes frontières et au centre ville le 16 février 2008.
- Financement d'un site web.
- Organisation de plusieurs conférences de presse.
- Organisation d'un forum sur la situation du marché du travail, des droits des salariés, des risques professionnels et de l'immigration en Andorre, le 7 octobre 2008 (Journée mondiale pour un travail décent, à l'appel de la CSI).
- Courrier des Secrétaires Généraux de nos Confédérations aux coprinces d'Andorre.



La CGT Midi-Pyrénées est présente à chaque Euro-manifestation (trains spéciaux à Bruxelles, bus à Madrid le 14 mai 2009) et organise dans le cadre des journées d'action à l'appel de la CES, des initiatives et manifestations, comme celle du 29 septembre 2010 à la frontière au Perthus.

Pour être tout à fait complet sur l'activité du Comité Régional sur l'international, il faut intégrer le projet porté par notre association de tourisme social, Tourisme Loisirs Culture, avec qui nous élaborons dans le cadre des actions financées par l'Euro-région, une activité : "vacances pour tous en Pyrénées-Méditerranée" visant à permettre des deux côtés de la frontière, à des familles qui n'en n'ont pas les moyens de partir en vacances.

Un débat avec la participation de Laura PELAY (UGT Catalogne), Ricard BELLERA (CCOO Catalogne), Gabriel UBACH (USDA Andorre) et le Président du CSIR PYREMED Frédéric VAYSSE (UNSA Languedoc-Roussillon), a clôturé cette deuxième matinée de travaux de la 11e Conférence Régionale.

Résolution 0

adoptée à l'unanimité

Les délégués à la 11° Conférence Régionale décident de :

Poursuivre et intensifier l'action du Comité Régional CGT Midi-Pyrénées, pour aider nos camarades andorrans dans leur lutte pour la reconnaissance du fait syndical et du droit du travail.

Continuer le travail entrepris avec les organisations syndicales espagnoles et françaises adhérentes à la CES pour la création de statuts du réseau syndical euro régional.

Revendiquer et exiger de l'euro région Pyrénées Méditerranée et de la CTP la pleine reconnaissance des Organisations Syndicales en les intégrant dans les commissions et groupes de travail de ces deux instances.



40 ans du Comité

Régional CGT Midi-Pyrénées

Table ronde animée par Martine BERNARD-ROIGT
Présidente de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale

Permettez moi au nom de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de remercier le Comité Régional de nous permettre de présenter rapidement l'ouvrage des 40 ans du Comité Régional "La CGT Midi-Pyrénées 1971-2011" que vous avez entre les mains. A mes côtés Bernard RIBEIRA secrétaire régional de 1977 à 1984 et François CANEZIN secrétaire régional de 1984 à 1994, je dois excuser Pierre BAGHI qui ne peut être présent pour raisons de santé et Michel SALVAYRE retenu à RODEZ.

Nombreux sont ceux et celles qui parmi vous connaissent l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale et ses activités. Pour ceux et celles qui ne le connaissent pas encore, je veux juste indiquer que l'Institut Régional Midi-Pyrénées a été créé par le Comité régional en 1984 à la suite de la création de l'IHS CGT en 1982. Il répondait à la volonté de la CGT, acteur principal du mouvement ouvrier, de préserver la mémoire ouvrière et de la transmettre aux générations actuelles.

Il ne se passe pas un jour sans que l'actualité n'évoque l'histoire. Depuis son élection N. SARKOZY est passé maître dans l'art d'instrumentaliser l'histoire, nous pouvons constater régulièrement les effets néfastes de cette politique. Le dernier en date est la suppression de l'histoire et la géographie dans les classes de Terminale S des lycées, rendant ces matières facultatives (je vous conseille à ce sujet la lecture de notre journal REPERES N°17 et l'article du camarade du SDEN 12).

Le syndicat CGT depuis sa création, principal acteur du mouvement social avait donc une responsabilité pour préserver et transmettre cette mémoire. Aujourd'hui le réseau des instituts s'est étoffé d'une cinquantaine d'instituts territoriaux et d'une dizaine d'instituts professionnels.

Pourquoi est-il nécessaire de connaître son histoire ? On pourrait répondre par une formule, on peut aussi, en référence au débat de la conférence notamment hier, montrer comment le travail d'histoire, la connaissance de son histoire permet de construire chaque individu. Plus généralement l'histoire a un rôle fondamental dans la formation du citoyen, comprendre le monde contemporain est indispensable pour agir dans le monde. Pour les militantes et les militants comprendre et connaître l'histoire de l'organisation CGT dans laquelle ils mili-



tent leur permet de mieux se situer et de mieux agir. L'histoire s'attache aux faits et aux événements, elle les analyse et les resitue dans leur contexte et son étude permet ainsi d'acquérir les connaissances favorisant l'analyse, la curiosité et l'esprit critique.

Comme on peut le constater pour la CGT et ses instituts, la connaissance de l'histoire sociale n'est donc pas un regard nostalgique d'anciens militants en quête d'activité mais d'une activité qui donne du sens en resituant les valeurs de l'engagement militant.

Les instituts sont des associations loi 1901, ils sont créés sous la responsabilité de la CGT mais ont une autonomie de fonctionnement. On peut être adhérent à l'institut à titre individuel et/ou au nom de son syndicat, de son organisation.

Tout naturellement en tant qu'IRHS nous nous intéressons à l'histoire sociale de notre région et veillons à la faire connaître. Depuis sa création dont Bernard RIBEIRA a été l'artisan, les dirigeants d'alors avaient comme ambition d'écrire une histoire sociale de l'aéronautique c'est à dire l'histoire des hommes et des femmes, des salariés, de leurs luttes qui ont contribué à forger une industrie régionale. En effet nombreux sont ceux qui vantent les mérites et les qualités techniques des avions Concorde, A380... leurs prouesses. Mais ceux qui ont permis cette réalisation sont le plus souvent ignorés. C'est donc de la responsabilité de l'IRHS de dire dans quelles conditions cette industrie s'est développée, quelles sont les luttes qui l'ont jalonné! C'est le sujet du livre que nous voulons éditer et pour leguel nous avons lancé une souscription. Nous vous invitons à saisir l'occasion de la conférence pour y participer et nous aider à éditer ce livre.

Autre sujet d'étude pour l'IRHS et qui est le thème du livre que vous avez entre les mains c'est la régionalisation. L'actualité récente a mis en évidence avec beaucoup d'insistance l'anniversaire de la mort De Gaulle, cette actualité que vous avez sans doute encore en tête nous permet de dire brièvement que l'évolution du fait régional et sa réalisation concrète ont connu sous le gouvernement de De Gaulle, une période importante avec le référendum sur la régionalisation en 1969, suscité par l'appétits des groupes financiers qui avaient besoin des territoires pour se déployer. La CGT milite pour le non au référendum qui l'empor-



tera et conduira De Gaulle à renoncer à sa fonction de Président de la République.

La CGT cependant créera la même année, à son 37° Congrès les Comités Régionaux.

Lorsqu'on exerce une responsabilité syndicale dans l'activité régionale au niveau pro ou interpro il est important de connaître comment s'est réalisé cette création.

Le Comité Régional aura 40 ans en juin 2011, c'est une opportunité pour connaître les étapes historiques de sa création, son développement. En effet les Comités Régionaux sont de jeunes structures de la CGT qui, elle, a 115 ans. Mais 40 ans c'est l'âge de la maturité, nous avons maintenant un passé et donc une histoire qui nous montrent les grandes tendances que nous pouvons analyser afin que ceux et celles qui agissent dans l'activité régionale aujourd'hui puissent comprendre le contexte régional et la démarche dont est issu le Comité Régional.

Avec modestie nous pensons que ce livre permet de répondre aux questions que les militants et militantes d'aujourd'hui en charge de l'activité régionale, se posent.

La forme que nous avons choisie permet de croiser les expériences des cinq secrétaires régionaux qui ont posé les bases de la création et du développement du CR. Nous mettons en évidence les tâtonnements, les balbutiements, les interrogations qui ont accompagné l'essor de la structure régionale CGT. Nous montrons ainsi la complexité, la richesse de ce patrimoine commun et rendons hommage à tous les militants et militantes qui en ont été les artisans tout au long de ces 40 ans.

Bernard RIBEIRA puis François CANEZIN vont successivement aborder quelques éléments de cette histoire que vous découvrirez plus en détail avec le livre.

Bernard RIBEIRA, secrétaire régional de 1977 à 1984

Dès 1968 la CGT préconise une véritable démocratie à l'échelon régional, permettant une planification réelle tant des besoins que des moyens, car la régionalisation correspond a un besoin objectif de notre pays. En 1969 elle met en place des Comités Régionaux. En Midi-Pyrénées nous sommes venus après d'autres régions. C'est en 1971 que le Comité Régional Midi-Pyrénées voit le jour avec à sa tête Pierre BAGHI.

Au départ, sur un plan économique, nous n'avions pas encore perçu l'élément régional. Ce fut pour nous une difficulté même s'il y avait coordination des luttes.

En 1973 BAGHI est parti au niveau international représenter la CGT et nous avons eu du mal à faire fonctionner le Comité Régional car le poste de secrétaire régional est resté vacant durant quatre ans. Ni ESTEBENET des Hautes-Pyrénées, ni ROUANET du Tarn, ni MESONES de l'Aveyron, pressentis n'ont accepté le poste.

J'ai assumé l'intérim de la région et du secrétariat général de l'UD de la Haute-Garonne de 1973 à 1977.

Durant cette période c'est Roland PERILLAT, qui nous a malheu-



reusement quitté cette année, qui a tenu la région CGT hors de l'eau. Il a œuvré seul à la mise en place de nos représentants dans les structures officielles : CESR, Sécurité Sociale, emploiformation, retraites, transports, logement. Voilà comment la région CGT s'est mise en place et a vivoté.

Après ma prise de fonction officielle en 1977 nous n'avons pas changé les choses du jour au lendemain. Mais le travail collectif du secrétariat régional que j'avais mis en place, avec entre autres des secrétaires régionaux des professions, a su assumer une activité permanente entre les réunions du comité. Ce qui a permis petit à petit à la région CGT d'occuper le terrain régional dans tout ce qui touche de près ou de loin les intérêts des travailleurs.

Nous avons tenu notre première Conférence Régionale le 14 décembre 1978. Pour la préparer nous avons sollicité les UD, les professions, les syndicats. Nous voulions savoir comment se manifestait, dans la région, la politique du pouvoir et des sociétés multinationales, pour la combattre et y opposer les revendications des travailleurs.

Déjà à l'époque contre les délocalisations nous exigions :

- que les entreprises investissent là où elles font des bénéfices ;
- que les pouvoirs publics récupèrent l'argent qui a été donné aux entreprises qui quittent la région.

La région CGT faisait parler d'elle sur des sujets divers :

- l'Europe et ses conséquences sur Midi-Pyrénées ;
- l'édition d'une plaquette "Pour une contribution de Midi-Pyrénées à la politique énergétique de la France" ;
- la lutte pour l'hôpital des grands brulés à TOULOUSE.

Les syndicats et les UD petit à petit se sont impliqués dans la marche du Comité Régional.

Nous avons, lors de nos tables rondes, reproduites dans le document qui vous a été remis, essayé de mettre en lumière, les difficultés rencontrées et les progrès réalisés.

Durant 40 ans, nous avons les uns et les autres apporté modestement notre pierre à la construction de notre CGT en Midi-Pyrénées.

Aujourd'hui le Comité Régional CGT a une certaine assise dans la région. Il est connu, reconnu et apprécié auprès des syndicats, des UD et des professions. Dans les instances officielles même s'il n'est pas aimé, il est respecté et y tient toute sa place. Nous sommes fiers d'avoir été parmi les pionniers d'une telle réalisation. Je vous souhaite une fructueuse continuation.

François CANEZIN secrétaire régional de 1984 à 1994

Au delà de la seule présence à cette Conférence, des Commissions Ouvrières, de l'UGT, du syndicat Andorran, le contenu même de leur intervention et de leur échange sur des initiatives communes et concrètes permet de mesurer dans l'activité régionale de la CGT, le chemin et les évolutions qui sont intervenues...

Dans cette approche de l'activité des Comités Régionaux et plus globalement dans celle de la CGT, juste quelques mots sur les questions de l'Europe et des coopérations.

Tout d'abord et quelle qu'en soit la période, nous avons essayé de concevoir et nous concevons toujours ces questions non pas en soit, non pas comme affaire de spécialistes, mais fondée sur l'intervention des salariés eux-mêmes et au plus près du lieu de travail et d'activité, parce que la vie au travail y est confrontée tous les jours. Souvenons nous de la directive Bolkestein par exemple...

Pour des raisons historiques, parce que Toulouse fut une terre d'accueil et de solidarité avec les républicains espagnols fuyant le franquisme, il exista des relations fortes entre la région Midi-Pyrénées et l'Espagne. Pierre Baghi qui était secrétaire général de l'UD de Haute-Garonne puis secrétaire régional en fut à ces deux titres un des initiateurs et un des piliers, dans une solidarité concrète, faite de manifestations, d'aide financière aux Commissions Ouvrières dans la clandestinité...

Les débats ne furent pas simple avec les CCOO fin des années soixante-dix, début des années quatre-vingt. Nos camarades voyaient l'entrée de l'Espagne dans le marché commun, comme une garantie d'avenir démocratique pour leur pays et leur peuple. L'élargissement pour la CGT à l'époque en regard de l'expérience de ce qui se passait en France, nous faisait affirmer que l'Europe des six, des neuf, des dix n'a été profitable qu'au capital international.... C'est l'expérience du plan Davignon pour la sidérurgie....

Donc une CGT, particulièrement dans notre région, mais pas que, franchement opposée à l'Europe telle qu'elle se construisait...

En même temps, nous commencions à porter en avant, la question des coopérations en Europe. Le début du programme Airbus par exemple s'est déroulé sur des conceptions mutuellement avantageuses entre les états et les industries aéronautiques françaises, allemandes et anglaises... Nous en sommes loin aujourd'hui. Il en était de même en ce qui concerne le lanceur Ariane.

Un des point fort de notre argumentation, était d'affirmer, non sans écho que "pour coopérer il faut exister et que pour exister il faut coopérer"... Nous n'étions pas contre l'Europe mais contre l'Europe libérale, contre l'Europe des régions qui se construisait. C'est sur ces bases en particulier que la CGT n'a cessé dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix de demander son adhésion à la CES, qui nous était refusée...

La CGT Midi-Pyrénées participe et agit efficacement sur des dossiers concrets. Je pense à la traversée centrale des Pyrénées par exemple... En 40 ans, nous serons passés d'une opposition certes fondée, à une conception des régions et de l'Europe comme terrain et enjeu de luttes à investir... Et tout nous ramène aux contenus revendicatifs...

L'outil régional

"Qualité de vie syndicale - Syndicalisation"
par Yannick LEQUENTREC Secrétariat Régional



La qualité de vie syndicale sert à aborder l'état de notre organisation syndicale et la façon dont elle s'entretient pour relever les défis d'un développement économique et social qui réponde aux besoins des salarié-es et de la population de Midi-Pyrénées. La qualité de vie syndicale implique une bonne connaissance des salarié-es et passe par la mesure de notre influence, de nos moyens financiers, de nos forces et de nos faiblesses. Pour mémoire, je rappelle que l'on compte 992 193 emplois en région, 31 455 adhérent-es CGT et 1 614 bases.

Je me permets d'ajouter quelques points pour compléter la connaissance du salariat de Midi-Pyrénées parce qu'ils sont importants pour orienter l'action syndicale et revendicative. Ce

salariat se caractérise par :

• Un taux d'activité des femmes parmi les plus élevés de France et un salariat pour moitié féminin qui se concentre dans le secteur du tertiaire en forte croissance. Les catégories socio professionnelles qui progressent le plus sont les employés, les professions intermédiaires et les cadres.

- Un fort turn-over des salarié-es : chaque année près d'un salarié sur deux change d'établissement.
- Un important développement de l'emploi atypique qui passe par une généralisation des embauches en CDD lesquelles concernent 3 salarié-es sur 4 pour les employé-es et ouvriers non qualifiés. Les femmes et les jeunes sont les plus touchées par l'emploi atypique qui représente les 34 des entrées dans le tertiaire.
- L'intérim progresse et concerne des hommes surtout jeunes, mais la part des salariés âgés augmente.
- Un temps partiel contraint qui augmente. Il concerne 80 000 personnes dont plus de 70 % de femmes.

Certes, près de 80 % des salariés (Fonction Publique comprise) sont en CDI mais c'est bien l'emploi atypique qui progresse. La précarité professionnelle est ainsi une réalité inquiétante. Quatre critères la définissent : un bas salaires, au moins trois contrats



par an, le recours à l'intérim, des périodes de chômage indemnisé.

- Sur ces bases, 80 000 personnes cumulent 2 critères et 122 000 personnes subissent un critère.
- La précarité touche particulièrement les jeunes, les femmes et les ouvriers. Elle se concentre sur la zone d'emploi de Toulouse mais les taux les plus forts se trouvent sur Lourdes, Lannemezan, Lavelanet.

Après le rappel de ces particularités importantes du salariat de Midi-Pyrénées, passons à l'organisation syndicale CGT qui a pour fonction de défendre leurs intérêts.

De quelles forces disposons-nous pour cela?

Commençons par l'influence aux élections professionnelles. Premier constat, avec 773 355 salariés et privés d'emploi, on compte une augmentation des inscrits (+ 116 839 inscrits par rapport à 2002, soit +15,1%) qui suit l'augmentation des emplois. Mais il y a parallèlement plus d'abstentions même si la région fait mieux qu'au plan national. Avec 71%, le taux d'abstention des salarié-es augmente de 7 points par rapport au scrutin antérieur de 2002 alors que la situation du salariat se précarise (celui des employeurs baisse quant à lui de 5 points avec 65%).

En ce qui concerne les résultats, les 5 confédérations syndicales reconnues représentatives recueillent près de 89% des voix (recul de 2% par rapport à 2002). Avec 37,1%, la CGT conforte sa position de première organisation syndicale (+3,3%). FO, avec 18,8% (-2,1%) et surtout, la CFDT, avec 18,7% (-4,1%), perdent de leur influence. La CGT occupe la première position dans tous les départements de Midi-Pyrénées. Comme toujours, les moyennes masquent des différences par département, par exemple une baisse pour le Lot malgré un bon score CGT et de fortes progressions CGT dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

Après l'influence électorale via les élections prud'homales, faisons un zoom sur nos forces syndicales :

- 47,3 % des bases ont moins de 10 syndiqué-es et elles totalisent 7,5 % de nos syndiqué-es.
- 41,7 % des adhérents sont dans un syndicat de + 100.
- 60 % des adhérent-es sont dans un syndicat de + 50 (65 % au niveau national).

En résumé, on note une forte proportion de petites bases qui représentent peu de syndiqués, ce qui pose la question de les regrouper. Les données Cogitiel confirment les traits d'un syndicalisme qui se développe davantage dans les grandes entreprises. Les données concernant les adhérent-es par profession dans la région indiquent de plus que le syndicalisme se développe davantage dans le public que dans le privé.

Si on ne regarde que les effectifs syndiqués pendant la période 2000-2009, on observe une érosion relativement faible mais il

Taux de syndicalisation en Midi-Pyrénées

ARIEGE	6,23%
AVEYRON	2,89%
HTE-GARONNE	2,76%
GERS	3,17%
LOT	3,19%
HTES-PYRENEES	4,72%
TARN	2,97%
TARN ET GARONNE	3,02%
MIDI-PYRENEES	3,17%



Effectifs syndiqués en Midi-Pyrénées

	2000	2003	2005	2008	2009	2010
ARIÈGE	2 869	2 534	2 756	2 741	2 754	1 928
AVEYRON	3 064	2 425	3 028	2 673	2 628	1 455
HTE-GARONNE	13 694	14 552	14 005	13 948	13 622	8 495
GERS	1 169	1 934	2 028	1 939	1 789	798
LOT	1 598	1 <i>575</i>	1 625	1 632	1 668	1 226
HTE-PYRÉNÉES	4 077	3 922	4 019	3 434	3 682	2 447
TARN	3 142	3 794	3 792	3 210	3 238	1 705
TARN ET GARONNE	1 565	1 644	2 040	2 068	2 074	1 024
MIDI-PYRÉNÉES	32 178	32 380	33 293	31 645	31 455	19 077

n'y a pas de quoi se rassurer si l'on prend en compte que la population active augmente. Des départements voient leurs effectifs syndicaux baisser parfois en lien avec des entreprises qui ferment. D'autres les voient augmenter dont le Gers, le Tarnet-Garonne, le Tarn et le Lot.

Cette tendance à la baisse des effectifs syndiqués est en partie liée au fait aue l'on perd des adhérents dans certains secteurs mais elle tient davantage encore au fait que l'on ne gagne pas d'adhérent-es dans des secteurs où les effectifs de salarié-es augmentent.

Autre point a souligner, avec 36 %, les femmes sont sous représentées dans nos syndicats alors qu'elles représentent la moitié de la population active de Midi-Pyrénées et qu'elles sont largement exposées à la précarité professionnelle. Ce constat implique de porter plus d'attention au secteur en forte croissance des services et du commerce fortement féminins où des efforts de syndicalisation doivent être développés en leur direction.

On doit également déployer des efforts tout aussi importants pour rajeunir les effectifs syndiqués où la tranche d'âge des moins de 30 ans est la moins représentée, avec 4,7%, alors que les 35-55 ans représentent 54,6%.

En ce qui concerne la répartition des effectifs syndiqués, avec 43 %, ceux-ci se concentrent sur la Haute-Garonne, ce qui suit la concentration des activités et la logique de métropolisation.

En ce qui concerne le taux de syndicalisation, il n'est que de 3,17 % en Midi-Pyrénées, en sachant que certains départements sont en dessous. Un taux de syndicalisation si faible ne peut manquer de nous interpeller. On peut mesurer ici l'écart entre l'influence positive aux élections prud'homales et des effectifs syndicaux insuffisants alors qu'ils sont déterminants pour assurer la continuité et l'efficacité de l'activité syndicale. Ceci est d'entrée un handicap pour relever les enjeux actuels que posent les salarié-es. Dernière remarque, les moyennes cachent des situations plus contrastées et le détail des taux de syndicalisation montre l'existence de traditions de forte syndicalisation dans des petits départements comme l'Ariège ou encore les Hautes-Pvrénées.

Un faible taux d'adhérent-es n'est pas une fatalité. En 2009, la Cet a recensé près de 50 000 salarié-es qui nous ont rejoints sur l'ensemble du territoire. Sur la région, la même année, ce sont près de 2 082 salarié-es qui ont adhéré. En 2010, ce sont près de 1 566 salarié-es qui ont adhéré depuis le début de l'année (21.10.2010).

Au cours de ces deux jours de conférence régionale nous devons définir ensemble notre feuille de route, nos projets pour ce territoire : émancipateurs, solidaires et ambitieux. Ces projets en faveur d'un développement économique et social qui réponde aux besoins des salarié-es et de la population de Midi-Pyrénées vont orienter notre action pour les trois années à venir. Ce n'est pas rien.

Mais une question se pose à ce stade : sur quels movens allons-nous nous appuyer? Sur certains aspects, on peut voir que ces moyens sont incontestables et incontournables. Mais sur d'autres aspects, ils sont largement insuffisants et aléatoires. C'est pourquoi, pour pouvoir agir efficacement sur le territoire, pour pouvoir relever les enjeux que nous nous fixons, il nous faut agir sur notre organisation. Autrement dit, la qualité de notre projet syndical dépend de la qualité de notre vie syndicale. D'où l'importance de nous fixer les objectifs suivants :



- Se renforcer numériquement, c'est-à-dire garder nos adhérent-es et en gagner de nouveaux.
- Se doter des moyens financiers en faisant vivre le COGETISE.
- Se connaître avec nos forces et nos faiblesses en assurant un suivi régulier du COGITIEL.
- S'informer d'abord à partir de notre presse et de nos propres analyses.
- Se former tout au long de la vie syndicale en mobilisant la formation syndicale intra ainsi que les formations universitaires de l'IRT mais aussi en valorisant la validation de l'expérience militante (VAE).

Dernier point mais non le moindre, s'inscrire dans des relations égalitaires et démocratiques à tous les échelons de notre organisation comme le préconise la charte CGT pour l'égalité hommes/femmes votée en 2007.



PAGES Maryse

Secrétaire Adjointe CH et US 32

Les femmes forment environ la moitié du salariat combien sont militantes ? Combien sommes-nous aujourd'hui en % dans cette Conférence ? On peut remarquer qu'à la tribune on compte au maximum 2 femmes sur 7 ou 8 camarades, être jeune, mère et militante c'est compliqué!

La formation : indispensable pour aller au devant des collègues, les syndiqués sont peu volontaires, car ils ne se sentent pas d'aller au débat sur les orientations de la CGT.

PETRACHI Xavier

Coordinateur régional métallurgie CGT Midi-Pyrénées CGT Airbus

Représentativité : c'est une question clé pour développer le maillage territorial dans la syndicalisation notamment dans les PME.

Le Comité Régional pourrait élaborer un diagnostic



dans la connaissance du poids de la CGT dans les entreprises de la région.

Jeunesse : 3,17% de syndicalisation, mais seulement 5% de syndiqués ont moins de 30 ans parmi les 31 500 syndiqués de la région. Dans le cadre de la préparation du congrès de la FD Métallurgie des assemblées nationales de jeunes vont se tenir. La priorité doit être donnée aux jeunes de façon à ce qu'ils puissent prendre leur responsabilité à la CGT et que nous puissions développer largement la syndicalisation parmi la jeunesse.

Le Comité Régional pourrait impulser des campagnes de syndicalisation en s'adressant en priorité à la jeunesse.

AGRAIN Jean-François

Membre du CESR CGT Cheminots de Toulouse

La grève dans notre pays n'est plus dans la tête de beaucoup de salariés une arme contre le patronat ou le gouvernement, la grève a été présentée par les médias depuis plusieurs années comme exclusivement réservée à la Fonction Publique et uniquement utilisée contre les usagers. Dans ces conditions, un appel à la grève générale aurait été contre productive.

En matière de QVS il faut absolument travailler la proximité, notre force étant nos syndicats, nos sections syndicales, notre syndicalisme est très exigeant et extrêmement consommateur de militants. Les organismes paritaires, nos structures éloignent beaucoup de premier militant des syndicats de base au point parfois de les fragiliser, pouvons-nous continuer?

Pour investir les entreprises où nous sommes absents, il est nécessaire de faire vivre nos syndicats de base, autre grande question, comment ne pas perdre nos syndiqués quand ils changent de situation professionnelle, il y a trop de perte. Enfin, dernier point la formation syndicale, on ne peut pas parler de QVS sans évoquer la nécessité de former nos syndiqués. Nous sommes en retard, nos UL, nos UD peinent à assumer leur rôle, le Comité Régional devrait pouvoir aider, il y a possibilité de constituer un "portefeuille" d'intervenants, il faut mutualiser nos moyens. Dans le même esprit comment valoriser tout le travail que nous réalisons dans les organismes où nous siégeons. Trop peu d'informations arrivent dans les syndicats ou les bases syndicales, là aussi nous pouvons mieux faire.

LOPEZ Antoine

Secrétaire Général de l'UD 82

Mon intervention concerne l'Institut Régional du travail, avec l'objectif, d'une part, vous dire ce qu'est l'IRT, car beaucoup de camarades ne le connaissent pas, et d'autre part, tenter de vous sensibiliser sur les enjeux liés à l'IRT. Enjeux d'intervenir activement dans sa gestion dans le CA, mais aussi de sa prise en compte dans les structures de la CGT, et donc l'enjeu de former un maximum de camarades dans les stages proposés par l'IRT.

L'IRT c'est un outil de formation spécifique au service de nos militants et des responsables, qui ne se substitue pas à la formation syndicale telle qu'organisée par les UD, UL... C'est un complément qui répond à d'autres objectifs de formation.

Spécifique, car ses formations ont un caractère universitaire, même si elles n'excluent pas d'intégrer le point de vue d'autre experts, notamment syndicaux.

Au-delà des stages de formation, l'IRT organise des recherches dans le domaine des sciences sociales du travail, ceci en lien avec les équipes des laboratoires de l'université. Elles permettent de développer des coopérations entre le monde salarié et celui de l'université.

Par exemple, un axe de recherche en cours qui me parait très intéressant et qui nous concerne totalement : l'accompagnement des militants dans leur démarche de Validations des Acquis de l'Expérience militante.

L'IRT est donc une composante à part entière de l'université tout en s'appuyant sur un partenariat original et paritaire entre les universitaires et les Organisations Syndicales.

Le Conseil d'Administration est composé d'universitaires et de représentants des trois Organisations Syndicales qui sont à l'origine de sa création CGT - CFDT - FO. Nous sommes 5 à siéger au CA pour la CGT : Martine Bernard-Roigt, Yannick Lequentrec, Philippe Moitry, Philippe Queulin et moi-même.

J'en vient rapidement aux enjeux liés à l'IRT. La CGT préside l'IRT depuis avril 2010. C'est une opportunité pour développer notre réflexion sur les enjeux de la formation IRT... Sur ce qu'on veut en faire, sur quel outil doit-il être, pour être toujours plus au service de nos organisations ?

Nous souhaitons impulser une réflexion plus collective pour élaborer un programme de formations et une activité de l'IRT en lien avec les besoins.

La Conférence Régionale va marquer un tournant dans l'organisation et dans l'activité du Comité Régional. Elle est l'occasion de redynamiser le groupe de travail régional sur la formation syndicale en précisant ses missions et ses objectifs.



C'est dans une bonne articulation entre ce groupe de travail et l'activité à l'IRT que nous pourrons mieux travailler l'impulsion par les UD et les professions afin d'avoir un programme de formation qui réponde aux besoins des syndicats.

De quoi avons-nous besoin comme formation pour nos futurs dirigeants en lien avec les orientations décidés lors de cette Conférence Régionale ?

Se poser la question, c'est lier notre activité à l'IRT avec les projets revendicatifs en territoires que nous avons discutés durant ces deux journées.

Vous l'avez compris, nous avons la ferme volonté de faire en sorte que l'IRT soit une composante de notre activité en région, au service de nos syndiqués. Cela implique qu'elle soit directement connectée à notre activité revendicative dans les territoires et aux projets portés régionalement. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour être un vecteur de cette connexion.

Je finirais en vous disant deux mots sur les évolutions de l'environnement de l'IRT, qui menacent son existence même, du fait des problèmes liées à son financement. Ces difficultés proviennent pour partie de la politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que de formation des syndicalistes.

Cela tient, entre autres, à la mise en œuvre de la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (dite LRU), de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), ainsi que des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES).

Les financements versés par le ministère du travail sont réduits avec en plus des restrictions imposés aux IRT dans la prise en charge de certains publics.

Avec la loi LRU communément appelée loi d'autonomie des universités, les universités sont mises en concurrence

Cette loi fait courir les risques de paupérisation de certaines universités par l'introduction de budget global, de désengagement financier de l'Etat et de développement de concurrence entre universités et entre disciplines. La conséquence de ces politiques est le financement de l'université à partir d'objectifs. L'Université de Toulouse Mirail veut mieux maîtriser ses financements et pour cela le Président de l'UTM développe une démarche d'excellence de l'UTM pour créer une dynamique de l'ensemble des composantes de l'université à partir d'axes et d'objectifs décidés par l'UTM.

L'IRT doit se situer dans cette logique de réduction globale des moyens, qui, vous l'avez compris, va nécessiter de justifier toujours plus de l'intérêt que portent nos publics à la place de l'IRT, mais aussi de valoriser la contribution de notre activité aux objectifs fixés par l'université.

Pour ma part, je n'ai aucun doute sur notre capacité à démontrer que le syndicalisme en général et la CGT en particulier, sont des acteurs incontournables de la vie sociale de notre pays. A ce titre, l'échange et le travail commun avec le monde de l'université reste une nécessité afin d'avancer vers une meilleure compréhension des enjeux de notre société et pour une meilleure prise de conscience du bien fondé de nos revendications et du projet de société qui en découle.

Pour cela, la richesse de notre activité, la qualité des femmes et des hommes qui composent notre organisation est un formidable point d'appui.

Résolution 6

adoptée à l'unanimité moins 1 abstention Les délégués à la 11° Conférence Régionale décident de :

Elaborer des diagnostics par territoire sur la connaissance du salariat et des syndiqués.

Impulser des campagnes de syndicalisation régionale.

Faire vivre la charte pour l'égalité Femme/Homme.

Poursuivre la mutualisation sur la formation syndicale pour mettre en place en région un réseau de formateurs.

Valoriser le parcours syndical militant et promouvoir la VAE militante.





Résolution 8

adoptée à l'unanimité

Afin de permettre au Comité Régional CGT de déployer son intervention d'une qualité nouvelle et de répondre aux défis auxquels les Midi-Pyrénéens sont confrontés.

Les délégués à la 11° Conférence Régionale décident de :

Créer un collectif régional sur la qualité de la vie syndicale chargé de développer la syndicalisation en région et d'animer l'activité régionale sur la formation syndicale;

Travailler avec toutes les structures territoriales UD, professions, UL et syndicats de Midi-Pyrénées ;

S'inscrive dans la réflexion sur les conférences territoriales actées par le 49° congrés confédéral ;

Faire vivre la campagne régionale "Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées" dans les 18 zones d'emplois, de construire rapidement des projets revendicatifs.



Conclusion

par Roger-Pierre LEMOUZY Secrétaire Régional

Chères et chers camarades,

Rassurez-vous, je ne vais pas être trop long car après ces deux jours de débats intenses, les camarades souhaitent regagner leur domicile dans des horaires raisonnables.

Permettez-moi de vous donner quelques sentiments concernant ces 2 jours.

Cette 11° Conférence Régionale s'est déroulée dans un contexte social inédit et historique, plus de 190 délégués ont participés aux travaux. Les interventions ont été d'un bon niveau politique, permettant de travailler dans un climat serein et lucide.

Je pense que nous avons gagné en maturité sur l'enjeu régional, le mouvement social nous a aidé à réfléchir à l'état de nos organisations. Je tiens à préciser tout d'abord, que les fiches préparatoires à la conférence ont été écrites et réalisées par l'ensemble des membres du Comité Régional, des collaborateurs et des responsables des groupes de travail. Ce travail collectif a permis d'avoir des débats aui collent à la réalité du terrain.

Une idée forte est ressortie des débats, c'est "travailler encore plus ensemble dans toute la CGT". C'est une nécessité pour peser sur les choix politiques et faire vivre nos propositions.

Les résolutions des fiches ont été adoptées à 99,80%, le vote démontre une véritable prise en compte des enjeux régionaux et une volonté partagée par les délégués d'aller de l'avant pour porter au plus près des salariés les propositions CGT.

La première journée était sur deux thématiques. La première a été axée sur le projet syndical "vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées", associant les propositions CGT que nous avons portées lors des Etats Généraux de l'industrie sur une véritable politique industrielle, les Services Publics et le transport. C'est une question d'aménagement du territoire régional.

Notre projet politique régional à partir des zones d'emploi pour créer des projets revendicatifs territoriaux, fait le lien sur le croisement territoire-filière : la question que nous avons débattue est :Qu'est ce qui lie les territoires entre eux ?

L'animation par bassin d'emploi trouve toute sa pertinence pour créer un rapport de force pour imposer nos propositions (la sécurité sociale professionnelle, dialogue social, CIE etc...). Il a été validé la création de l'UIT régional permettant d'avoir une véritable réflexion sur l'ensemble des moyens de transport.

La deuxième thématique "santé travail et protection sociale" pour laquelle nous avons mis au cœur des débats l'organisation du travail, la Sécurité Sociale, pour s'approprier une démarche sur la prévention.

Le prochain rendez vous des 20 et 21 janvier 2011 aux 2 journées d'étude à SEIX va porter sur l'enjeu de la protection sociale. Aujourd'hui, nous avons commencé les travaux sur l'enjeu de la formation professionnelle, les délégués se sont exprimés sur la proposition CGT d'un Service Public régional de la formation professionnelle en renforçant le service public national.

Le premier moment fort de cette conférence a été la présence des syndicats Catalans (CCOO, UGT) et du syndicat ANDORRAN



(USDA) sur les relations euro-régionales. Leurs interventions portant sur "le travailler ensemble pour combattre le système capitalisme".

Le deuxième temps fort a été la présentation du livre "Les 40 ans du Comité Régional" réalisé par l'Institut Régional d'Histoire Sociale. Nous avons eu l'honneur et le privilège de la participation à notre conférence d'anciens secrétaires régionaux, Martine BERNARD-ROIGT (je vous informe qu'elle a obtenu il y a quelques jours un Master 2 en sciences politiques), Bernard RIBEIRA et François CANEZIN... Ils nous ont présenté cet ouvrage, qui vous a été offert.

Dans la résolution 7, les délégués ont validés "d'engager une grande campagne régionale de syndicalisation".

La composition de notre outil régional depuis 2007 associant les professions, les UD et les responsables des bassins d'emploi a été reconduite. Quel chemin parcouru depuis 3 ans, même si du travail reste à faire. Je tiens à remercier Martine qui a eu la volonté politique de faire évoluer notre outil régional pour permettre d'affronter ensemble les défis en région et peser sur les choix politiques.

Maintenant, je pense que vous avez une idée plus précise sur le rôle du Comité Régional. Je vous invite à participer aux groupes de travail régionaux pour apporter votre expérience afin de construire des propositions et des initiatives.

Nous avons 3 ans pour concrétiser les projets revendicatifs territoriaux à partir des zones d'emploi et impulser dans les syndicats les résolutions que vous avez validées.

Pour conclure, je remercie Sylvie, Sandrine et Philippe qui ont été des aides précieuses pendant 3 ans. Je remercie également Pierre ROMASKO pour le film réalisé sur le Comité Régional, projeté à l'ouverture de la conférence, il a aussi filmé les interventions, nous aurons un souvenir de cette 11° Conférence.

En votre nom, je remercie les camarades du GERS qui nous ont reçu et ont été toujours disponibles pour permettre que cette conférence se passe dans les meilleures conditions.

Merci a vous!

Maintenant notre mandat, c'est de faire vivre les résolutions qui ont été adoptées très largement.



Le nouveau

Comité Régional

AU TITRE DES UD

Christophe COUDERC Secrétaire général UD 09 Ariège David GISTAU Secrétaire général UD 12 Aveyron Gisèle VIDALLET Secrétaire générale UD 31 Haute-Garonne David AYLIES Secrétaire général UD 32 Gers René GADESAUD Secrétaire général UD 46 Lot Secrétaire général UD 65 Hautes-Pyrénées Jean-François LAPEYRE * Michel BELIERES Secrétaire général UD 81 Tarn Antoine LOPEZ Secrétaire général UD 82 Tarn et Garonne

AU TITRE DES PROFESSIONS

Dolorès CANEZIN Coordination régionale santé Xavier PETRACHI Animateur régional métallurgie Nathalie METCHE Coordination régionale services publics Animateur régional FAPT Alain GIACOMEL Aline LOUANGVANNASY Secrétaire régionale URSEN Anne GARRETA Animatrice régionale AGRO-ALIM Christian LOUBET Collectif régional FNME Michel RICCI Secteur Fédéral Cheminot Alain DEMARCHI Secrétaire régional coordination FILPAC

AU TITRE DES BASSINS D'EMPLOI

Lionel PASTRE Animateur régional cancéropôle Alain HEBERT* Bassin d'emploi Mécanic-Vallée Patrick FERNANDEZ Bassin d'emploi du commerce de l'Albigeois

AU TITRE DES GROUPES DE TRAVAIL REGIONAUX

Marie-Laurence BERTRAND groupe de travail Services Publics

SECRETARIAT REGIONAL

Roger-Pierre LEMOUZY Secrétaire régional Politique financière Magali FAUCHON Yannick LEQUENTREC IRT Philippe MOITRY Communication / Europe - International Jacky GAILLAC **CESR**

* Membres du secrétariat régional





Motion

de la 11^e Conférence Régionale CGT Midi-Pyrénées

La Conférence Régionale CGT réunie les 15 et 16 novembre 2010 à Auch s'adresse à la Direction de l'Agence Régionale de Santé.

Les salariés du Centre Hospitalier G. Marchant sont en grève depuis maintenant 28 jours. A ce jour, mardi 16 novembre, la négociation n'a permis aucune avancée supplémentaire en termes de moyens. Pour la CGT, la réponse aux besoins de santé de la population est essentielle et passe par une offre de soins de qualité pour tous. Pour mener à bien leur mission de Service Public, les salariés du Centre Hospitalier revendiquent les moyens humains et matériels nécessaires.

Ainsi, la Conférence Régionale CGT porte l'exigence de l'ouverture de réelles négociations entre les organisa-

tions syndicales, la direction du Centre Hospitalier et l'Agence Régionale de Santé.

Les salariés se rassemblent aujourd'hui à 13 h devant l'Agence, nous exigeons que celle-ci dégage les moyens nécessaires pour répondre aux revendications et recevoir les salariés sans délais.

Les délégués de la 11° Conférence Régionale apportent un soutien sans faille aux salariés du Centre Hospitalier G. Marchant qui sont en lutte depuis quatre semaines.

Voté à l'unanimité. Auch le 16 novembre 2010.









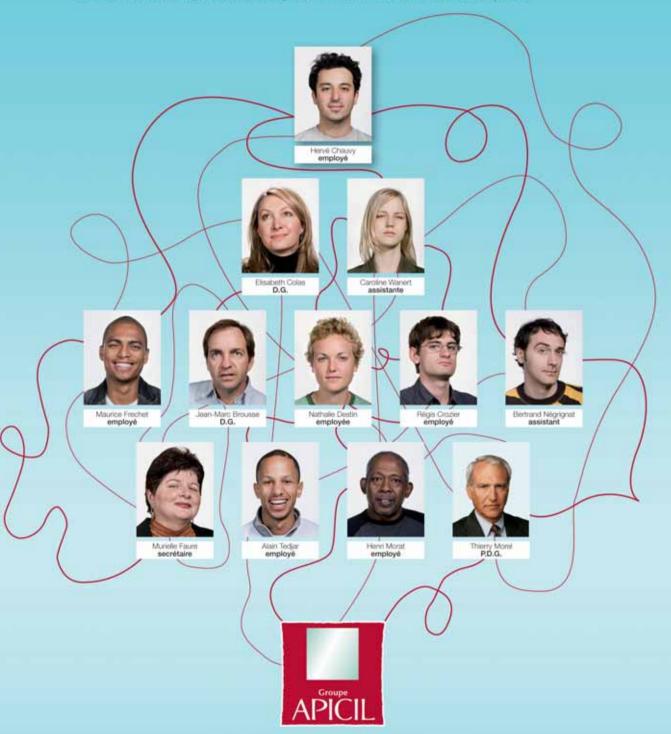






La vie ne se soucie pas de hiérarchie

La retraite, la santé, la prévoyance sont des questions qui concernent tout le monde. C'est pourquoi chez APICIL, nous pensons que les attentes de chacun doivent être respectées et entendues. Avec vous, APICIL met tout en oeuvre pour renforcer le capital social des salariés de votre entreprise. Qu'ils soient employés ou cadres, leur offrir une protection sociale performante et durable est en tête de nos priorités.



Engagé pour une Protection Sociale Durable Le Groupe APICIL est le 5^{ème} groupe de protection sociale français

www.apicil.com





MACIF - CGT LE PROGRÈS SOCIAL POUR TRAIT D'UNION

Notre engagement : faciliter l'action militante et améliorer les conditions sociales

La Macif s'engage à vos côtés dans votre vie syndicale pour défendre tous les militants, assurer votre syndicat, votre comité d'entreprise et gérer votre trésorerie.

La Macif vous apporte des solutions collectives performantes et sur mesure dans les domaines de la prévoyance, de la santé, de l'épargne salariale et des retraites.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Macif - Direction des Partenariats - 79037 Niort cedex 9 Tél.: 05 49 09 44 90 partenariat@macif.fr





Auch 15 & 16 novembre 2010